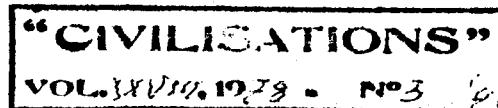


(2) DDC 2.40

11864<sup>2</sup>

DDC(367)



*DOCUMENT*

# Quelques notes récapitulatives à propos du barrage d'Assouan (République Arabe d'Egypte) et des problèmes socio- économiques qu'il a engendrés<sup>(\*)</sup>

Edwin Prowizur

Le barrage d'Assouan, appelé en Egypte le « Sadd-el-Aáli » (en français, la « montagne contre les eaux ») fut construit entre 1958 et 1970, officiellement pour deux raisons prédominantes :

- 1° la production d'une énergie hydro-électrique abondante et bon marché,

\* La grande majorité des éléments constituant cet article ont été repris du livre de Simone Lacouture : « Egypte », Petite Collection « Planète », Paris, 1976.

Notre but en rédigeant ce texte a simplement résidé en une mise en ordre des divers problèmes qui sont exposés dans le chapitre intitulé : « Là était la Nubie ». Cependant nous avons inclus d'autres points de vue, ainsi que des éléments dont Simone Lacouture ne disposait pas à l'époque de la rédaction de son livre. Nous avons également mis l'accent plus sur les côtés sociologique et économique que sur les aspects essentiellement techniques. Nous nous excusons donc de ce que certains passages de cet article sont constitués de redites parfois textuelles du texte de Simone Lacouture.

## EDWIN PROWIZUR

2° la possibilité d'irriguer de nouvelles terres grâce à l'eau emmagasinée dans le lac Nasser par le barrage.

Le premier problème de l'Egypte est d'ordre démographique : 40 millions d'Egyptiens vivent sur 34.000 km<sup>2</sup> de terres cultivables (pour une superficie totale de 900.000 km<sup>2</sup>). La densité est donc de 1.200 habitants au km<sup>2</sup> !

Le reste des terres est constitué de désert, dont seule l'irrigation pourra permettre à l'Egypte de nourrir ses millions de fellahs.

En ce qui concerne les aspects politiques du financement du Haut-Barrage, nous n'en dirons que quelques mots. Au départ, le barrage devait être financé par la Banque Internationale de Développement. A partir de 1952, ses experts se rendent en Egypte pour étudier le projet. Mais les conditions de la Banque Internationale furent telles — contrôle du budget de l'Etat emprunteur, interdiction de tout emprunt nouveau, vérification de l'emploi des fonds — que Nasser finit par refuser de mettre l'économie du pays sous le contrôle des Américains.

Finalement, l'U.R.S.S. proposa de financer et de construire à elle seule le Combinat d'Assouan qui coûta la somme de 1.300 millions de livres égyptiennes, environ 3,2 milliards de dollars (de 1960 non dévalués), comprenant l'édification de la digue, la construction de la centrale électrique, la bonification des terres, la modification adéquate des canaux d'irrigation et de drainage et l'électrification agricole.

Le Sadd-el-Aali est un barrage-poids (par opposition au barrage-digue), une véritable montagne artificielle (d'où son nom arabe) de 111 mètres de haut et de 3.600 mètres de long, faite de blocs de granit représentant 17 fois le volume de la pyramide de Chéops (la plus grande d'Egypte), jointoyés par des colonnes d'argile, souples et élastiques. Une légère porosité diminue la pression en période de crue. 12 turbines de 120.000 ch. fourniront à l'Egypte 10 milliards de KW/h à des prix très bas : 0,40 FB au Caire et 0,28 FB à Assouan !

Cette production d'énergie électrique à des prix si bas allait, selon les protagonistes du barrage, modifier le visage de l'Egypte et lui ouvrir de nouveaux horizons industriels illimités, si l'on songe qu'elle ne consommaient que 300.000 KW/h fournis par des centrales thermiques.

Sept ans après l'achèvement définitif de ce barrage colossal, il est possible d'en faire un bilan très approximatif.

Plusieurs objections furent lancées contre sa construction :

— Une première concerne le danger que ce lac suspendu au-dessus de l'Egypte fait courir au pays en cas de guerre. La destruction accidentelle ou volontaire de la digue ferait s'abattre 157 milliards de mètres cubes d'eau et rayerait l'Egypte et ses 40 millions d'habitants de la

## QUELQUES NOTES RECAPITULATIVES A PROPOS DU...

carte du monde (puisque 99 % de la population sont concentrés dans la vallée et le delta du Nil). Cependant, en cas de conflit, le niveau peut être ramené de la cote 182 mètres au-dessus du niveau de la mer à la cote 150 soit 46 mètres au-dessous de la crête du barrage. Mais un risque existe toujours. Le ministre du barrage en 1965 affirmait cependant : « Je prends le risque, je n'ai pas le choix. Ou mourir sûrement de faim, ou mourir peut-être d'une bombe atomique. Et de toute façon... »

— Deuxième objection : le barrage prive l'Egypte du limon fertilisateur et de ce fait sera rapidement envasé. Les calculs ont montré qu'il faudrait cinq siècles pour combler le lac et, d'ici là, d'autres solutions pourront être trouvées (espérons-le !). Quant au limon, l'Egypte a mis en service, avant la construction du barrage, une usine d'engrais chimiques, destinés à compenser en partie la perte du limon provenant du Nil Bleu en Ethiopie.

En partie seulement, car le gouvernement est obligé d'importer chaque année plusieurs milliers de tonnes d'engrais, et de ce fait s'appauvrit de ses devises disponibles déjà réduites.

— Troisième objection : l'immensité de la surface du lac, dans un climat terriblement chaud et sec (48° en octobre !) ferait de l'évaporation des eaux une catastrophe. Or l'évaporation n'est que de 6 %, soit 9 milliards de m<sup>3</sup> sur 157.

— La quatrième objection, c'est la disparition du trésor archéologique nubien. Cependant la plupart des temples ont été sauvés : une dizaine furent démontés, déplacés et reconstruits, entre autres Philae, Beit el Wali, Gerf Hussein, Dendour, Wadi es Seboua, Derr, Amada et surtout Abou Simbel dont le déménagement (une véritable montagne) est à la mesure, ou plutôt à la démesure de la construction du barrage lui-même. Plusieurs temples et statues furent cependant engloutis par le lac, mais l'Egypte a choisi de sauver ses millions de fellahs de la faim plutôt que de sauvegarder quelques pierres. Encore faut-il voir si le barrage permettra vraiment à l'Egypte de régler le problème primordial : le manque de terres.

— La cinquième objection est d'ordre humain : c'est la transplantation des populations des terres submergées. 8.000 feddans (environ 3.000 ha) de semi-désert, habités par 60.000 personnes ont été inondés. Une ville, Ouadi-Halfa, à la frontière du Soudan et de l'Egypte, est rayée de la carte, avec ses 15.000 habitants.

Le déménagement des populations sera étudié plus en détail dans les pages qui suivent.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la Nubie était constituée par une étroite bande de terre relativement fertile, de chaque côté du Nil, à

partir du Sud d'Assouan. De part et d'autre de ces deux bandes de terre se trouvait le désert de Nubie. Un premier barrage fut construit à Assouan en 1902, et, avec les surélèvements successives du barrage (1912, 1934), le niveau du plan d'eau s'éleva chaque fois de quelques mètres, forçant les habitants et les cultures à déménager des rives submergées.

A la deuxième élévation du barrage, en 1934, les habitants ne retrouvèrent que de la roche nue. A partir de cette époque l'exode des hommes se généralisa. Ils trouvèrent au Caire et à Alexandrie de quoi faire vivre leurs familles restées en Nubie. Pourtant l'agriculture n'était pas entièrement morte : chaque été, pendant 3 mois, lorsque le niveau du fleuve était au plus bas, les berges libéraient une couche de limon de quelques dizaines de mètres de large de chaque côté du fleuve, qui permirent aux femmes, enfants et vieillards restés en Nubie d'ensemencer, semer et cultiver de très précieuses récoltes de pastèques, fèves et sorgho. A partir du mois d'octobre, le Nil recouvrait déjà ces terres. Cette caractéristique (cultures pendant 3 mois de l'année effectuées par les femmes) permettra d'expliquer certains phénomènes après le déménagement des Nubiens.

Le barrage construit entre 1958 et 1970 engendra la création d'un lac artificiel de 500 km de long (dont 150 km au Soudan) et de 10 km de largeur moyenne, le deuxième lac artificiel du monde par la taille (après Kariba à la frontière Rhodésie-Zambie). Sa formation a nécessité le déménagement des 60.000 Nubiens vivant sur les rives du Nil en amont d'Assouan. 30.000 de ces Nubiens furent réinstallés au Soudan (1) grâce à une contribution du gouvernement égyptien. Les 30.000 autres personnes furent réinstallées dans la région de Kom Ombo à environ 60 km au Nord d'Assouan.

Contrairement à ce qui se passa dans la plupart des autres déménagements de population, les personnes déplacées furent installées sur des terres de désert vides de tout habitant et nouvellement fertilisées par l'eau provenant du lac. Il ne s'est donc pas posé ici de problème de relations « accueillants-accueillis ». Les problèmes sont cependant loin d'être résolus pour autant. On a reconstruit les 33 villages comme sur les rives du Nil, en respectant les noms, la topographie ancienne et même les voisinages. Dans la mesure du possible on a essayé de ne pas trop les dépayser (2).

Et actuellement, comme dans bien d'autres cas, ce sont les popula-

(1) Les problèmes relatifs aux Nubiens réinstallés au Soudan nous sont totalement inconnus, aussi les notes que nous présentons ici concernent-elles uniquement les populations déplacées en Egypte.

(2) Cependant une question se pose ici : ces 33 nouveaux villages correspondent-ils exactement à 33 villages anciens.

Cela semble peu probable : 1.000 habitants dans un village de désert (30.000 Nubiens pour 33 villages) semble être un chiffre énorme compte tenu des très faibles possibilités de production du sol. Y a-t-il donc eu des regroupements de villages, et si cela a été le cas, comment ces regroupements se sont-ils effectués (hiérarchie traditionnelle des villages entre eux, dépendance relative des uns par rapport aux autres, etc...) ?

## QUELQUES NOTES RECAPITULATIVES A PROPOS DU...

tions anciennement implantées qui se considèrent comme les véritables victimes de la construction du barrage d'Assouan. A première vue on ne saurait leur donner tort.

Pour les fellahs voisins, les nouveaux venus sont royalement installés : maisons de pierre, de quatre pièces, face au nord (pour éviter le terrible soleil), électricité, château d'eau, bornes fontaines d'eau potable, marché, terrains de sport, écoles, mosquées, etc... Une nouvelle ville administrative, capitale de la nouvelle Nubie, nommée Nasr, groupe tous les services municipaux. Cette ville compte un hôpital, des médecins, une école technique d'agriculture, une école secondaire, un centre d'information, etc... Au total, 80 millions de dollars ont été dépensés pour le relogement des 60.000 Nubiens, moitié pour ceux réinstallés au Soudan, moitié pour ceux déplacés en Egypte. Pour les fellahs moyens les nouveaux venus ont vraiment bénéficié de tous les avantages.

Mieux, chaque famille déplacée a reçu un lot de 5 feddans (2 ha environ), alors que la moyenne nationale de terres cultivables disponibles par famille de fellahs est d'environ 0,7 ha.

Est-ce à dire qu'ils sont heureux dans leur nouvel environnement ? Depuis les quelques années qui ont suivi leur réinstallation (les déplacements eurent lieu entre 1965 et 1970), l'adaptation est très lente.

Ils vivent au sein d'un nouveau paysage plat et encore sableux (les terres ne sont toujours pas totalement irriguées), dans de nouvelles maisons de pierre, « cubes confortables et sans joie », aux toits plats à terrasses. Dans la cour intérieure, plus rien ne les protège du soleil. Ils ont la cuisine, la douche, mais ils n'ont plus le droit de garder leurs bêtes et leurs chameaux à la maison, comme le veut la coutume. Ceux-ci sont installés dans une étable commune à l'extrême du village.

Déjà les habitants ont « nubifié » leurs maisons. Les femmes ont peint les oiseaux et les fleurs de leur ancien village, un banc traditionnel adoucit les angles trop durs de la cour, et déjà des couples surgissent au-dessus des terrasses. Dans une ou deux générations, que restera-t-il de cette civilisation très ancienne ? Dirigés vers l'école arabophone, les jeunes finiront par oublier leur langue, le « quensi », totalement différent de l'arabe. La route, qu'ils ignoraient, les relie maintenant aux villages et aux villes égyptiennes (Le Caire est à moins de 18 heures de train). Autrefois, le Nil les préservait bien plus encore qu'il ne les rattachait au Caire.

Les deux premières années du relogement furent les plus difficiles : les terres n'étaient pas encore bonifiées, l'eau ne coulait pas encore dans les canaux; quant au Nil, il est loin... Pour les bêtes, la nourriture devait être achetée aux villes voisines et les aides financières qui ont été allouées ne furent pas toujours suffisantes. Maintenant, les champs verdissent, mais les Nubiens ont oublié depuis longtemps le métier de fellah.

## EDWIN PROWIZUR

Le nouveau propriétaire doit cultiver sa terre : ce sont les obligations de tous les bénéficiaires de la réforme agraire (en 1953 une réforme agraire limitait la propriété foncière à 80 ha par famille, en 1961 une nouvelle réforme réduisait ce maximum à 40 ha, avec vente obligatoire à des prix très raisonnables des terres ainsi libérées aux fellahs qui les travaillaient précédemment comme ouvriers agricoles).

Or, depuis le début du siècle, les hommes nubiens quittaient le désert pour gagner la subsistance de leur famille dans les grandes villes. Et, à l'opposé du fellah égyptien, le Nubien, proche déjà des populations noires d'Afrique, méprise le métier d'agriculteur, comme d'ailleurs la plupart des Africains qui ont goûté aux « charmes » des grandes villes. Les Nubiens n'apprécient pas du tout de devoir retourner à la terre. Quand on demande au maire d'un nouveau village nubien qui va cultiver ces nouvelles terres distribuées aux familles relogées, il répond : « Mais les femmes, comme d'habitude. » Ce sont elles, en effet, qui cultivaient les étroites bandes de limon que le Nil libérait chaque année pendant trois mois d'été.

Au début, le gouvernement fut tolérant, mais par la suite, il obligea les Nubiens à rester sur leurs terres.

Le problème posé qui n'a pas encore trouvé sa réponse est le suivant : les femmes seront-elles capables seules de cultiver ces 2 ha par famille ? C'est très peu probable.

Les nouvelles méthodes de culture impliquées par une agriculture plus intensive qu'elle ne l'était dans leur environnement primitif, et actuellement identique à celle des fellahs voisins, ont-elles été assimilées par les Nubiens démunisés ? Dans la négative, les a-t-on aidés à s'y adapter ?

De plus, les hommes finiront-ils par se remettre au travail agricole ? Rien ne le prouve, car les comparaisons (quoique dangereuses) avec l'Afrique indiquent plutôt que les mâles, citadins, obligés de travailler la terre, contournent la loi et, forcés de rester au village, y exercent plutôt des activités plus lucratives et surtout plus « prestigieuses » de commerçants, de scribes (pour les lettrés), de chauffeurs de taxi (pour les plus fortunés), etc...

Ceux qui ne peuvent rien faire de tout cela restent totalement inactifs, et plutôt que de travailler la terre, contribuent à une très forte augmentation de la consommation d'alcool.

Que va-t-il alors se passer ? Les terres resteront-elles à moitié en friche, ou bien les Nubiens engageront-ils de ces fellahs sans terre qui sont obligés de partir vers Le Caire et Alexandrie, où ils vont grossir les rangs des chômeurs ?

La loi sur la réforme agraire leur permettra-t-elle d'engager des

## QUELQUES NOTES RECAPITULATIVES A PROPOS DU...

ouvriers agricoles ? Dans la négative, arriveront-ils à contourner cette loi ?

Toutes questions qui restent actuellement sans réponses et qui vaudraient bien un travail plus approfondi sur le déménagement des 30.000 Nubiens en Egypte.

En 1977, que faut-il penser du barrage ?

Il y avait évidemment d'autres solutions techniques : plusieurs barrages au lieu d'un seul. Pour Nasser cependant, ce fut un choix politique : augmenter le pouvoir de l'Etat et son prestige personnel, mais au prix d'une aggravation de la centralisation et du dirigisme. Il laisse en héritage une concentration accrue de l'économie — agriculture et industrie — et une bureaucratie monstrueuse, qui mettent le pays tout entier entre les mains d'une nouvelle bourgeoisie de technocrates privilégiés.

Devant la crise économique grave, la pénurie de denrées de toutes sortes, l'insuffisance de blé, on rend le barrage responsable de tous les maux.

Selon un article du quotidien « Nice Matin » du 10 juin 1975, repris de l'hebdomadaire « Figaro », un débat devait avoir lieu au Parlement égyptien sous l'intitulé : « Faut-il détruire le barrage d'Assouan ? » C'est dire si les difficultés économiques et sociales qui sont apparues à la suite de la construction du barrage sont actuellement évidentes pour tous :

- Plus de limon, c'était prévu.
- Augmentation de la salinité des terres (puisque 45 % de l'eau douce du Nil est retenue par le Sadd-el-Aali), et ruine de 30.000 pêcheurs du delta (suite à la mort massive des poissons).
- Apparition en mer Méditerranée de nouvelles sortes de poissons, et particulièrement de requins, venant de la mer Rouge par le canal de Suez, suite à l'augmentation de la salinité des terres et des eaux.
- Modification du climat : on a avancé l'idée que la terrible sécheresse qu'a connue le Sahel entre les années 1970 et 1973 était due en grande partie à la présence de cet immense lac Nasser qui a concentré l'humidité de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Haute-Volta) et l'aurait détournée vers l'Europe de l'Est. Cette hypothèse est bien entendu pratiquement invérifiable.

Quant aux deux grands avantages qui étaient attendus du barrage, il n'en reste plus grand chose aujourd'hui.

- 1° De cet immense potentiel<sup>1</sup> hydro-électrique, 2 turbines sur 12 seulement fonctionnent, faute d'usines pour consommer le reste.

## EDWIN PROWIZUR

On a avancé toutes sortes d'hypothèses pour l'emploi de cette formidable puissance non utilisée : en particulier importation du minerai d'alumine venant d'U.R.S.S., transformation en aluminium en Egypte (grâce à l'énergie électrique très bon marché), et réexportation vers l'U.R.S.S. !

On pouvait aussi imaginer — pourquoi pas — de vendre cette énergie à Israël, seul pays industrialisé de la région susceptible de pouvoir l'utiliser. Comme les possibilités de paix au Moyen-Orient ne sont plus si éloignées (plus personne en Egypte ne souhaite la guerre), cette hypothèse pourrait ne plus être considérée comme irréalisable dans quelques années.

- 2<sup>e</sup> Quant à la possibilité d'irriguer de nouvelles terres grâce à l'eau du barrage, certes des progrès ont été réalisés dans ce domaine. Cinquante mille ha de sable ont été bonifiés grâce au lac; 50.000 ha, 500 km<sup>2</sup> sur 34.000, alors que, pour nourrir aujourd'hui ses 40 millions de fellahs, sans compter ni sur l'aide extérieure ni sur ses 500.000 cadres travaillant dans les pays arabes, et compte tenu des rendements agricoles de l'Egypte — parmi les plus élevés du monde (le coton produit 3 fois plus à l'hectare qu'aux Etats-Unis !) —, le pays aurait besoin immédiatement d'au moins deux à trois fois plus de terres agricoles qu'il n'en dispose.

Et puis, pour 500 km<sup>2</sup> de terres agricoles gagnées sur le sable, combien de ces terres sont-elles reperdues par l'avance du désert, avance inéluctable à cause du déboisement. (A titre de comparaison, le désert du Sahara avance chaque année inexorablement de 15 à 20 km vers le Sud et de 5 à 10 km vers le Nord, menaçant de nombreuses zones encore fertiles.)

Le barrage d'Assouan, présenté à l'époque de sa construction comme la « Pyramide du Raïs des Temps Modernes », est devenu pendant une décennie la gloire de l'Egypte, chantée par les enfants de toutes les écoles du pays.

Il constituait l'espoir, le seul précisait-on, du démarrage industriel dont l'Egypte ressentait le besoin.

Aujourd'hui, au vu de tous les inconvénients et des problèmes dont il est directement ou indirectement la cause, on le ressent plutôt comme le danger de ce pays, dans une situation économique, politique et militaire pour le moins difficile.

Gloire, Espoir, Danger, le Sadd-El-Aali est certainement tout cela à la fois.

Mais au-delà des formules enthousiastes ou pessimistes, le barrage

## QUELQUES NOTES RECAPITULATIVES A PROPOS DU...

d'Assouan ne constitue-t-il pas, en tout premier lieu, le miroir aux alouettes de ce pays dont les terribles problèmes démographiques (surpopulation), agricoles (manque de terres), et économiques (produits industriels de faible qualité n'ayant que très peu de débouchés, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays) ne sauraient camoufler l'aspect politique de ce barrage dont le prestige technique a servi à asseoir définitivement un centralisme bureaucratique quasi autoritaire ?

(A) 38 C 2.40

DOC (367)



Les effets humains du barrage

Kossou sur le Bandama blanc

(Rép. Côte d'Ivoire) \*

Edwin Prowizur

# Les effets humains du barrage Kossou sur le Bandama blanc

(Rép. Côte d'Ivoire) \*

Edwin Prowizur

En 1969 le gouvernement ivoirien, en accord avec la CEE qui allouera la majorité des fonds, entreprend la construction d'un barrage sur le fleuve Bandama au centre de la Côte d'Ivoire dans le but principal d'obtention d'énergie hydroélectrique. Le barrage de Kossou, une fois achevé, a engendré la création d'un lac de retenue d'une superficie prévue de 1750 km<sup>2</sup> qui inonda, en tout ou en partie, les villages et les terrains de quatre-vingt mille personnes, qui furent déplacées par une société de développement, l'A.V.B. (Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama).

Nous nous sommes intéressé aux aspects socio-économiques et psychologiques du déplacement de ces populations, notamment à la réintroduction à une vie normale des populations déplacées.

Nous procédâmes à partir d'interviews et d'enquêtes intensives menées en Côte d'Ivoire pendant cinq mois entre septembre 1974 et avril 1975. Quarante-quatre villages concernés, de près ou de loin (l'A.V.B. en déplaça deux cent cinquante), par les activités de l'A.V.B. ont été visités. Parmi ces quarante-quatre villages, douze furent l'objet de séjours prolongés de notre part. Quatre mois furent ainsi passés dans deux villages déplacés et dans dix villages accueillants.

La première partie de ce travail présentera d'abord les grandes lignes de l'action de l'A.V.B. et ensuite les problèmes très généraux relatifs aux

(\*) Cette étude correspond au résumé d'un travail de deux cents pages exécuté au titre de mémoire de licence en Sciences Sociales (option, Pays en Voie de Développement).

EDWIN PROWIZUR

différentes régions touchées par la création du lac. La seconde partie traitera de problèmes beaucoup plus particuliers afférents aux relations qui se sont établies entre les villages déplacés (les villages accueillis) et les villages d'accueil anciennement implantés (les villages accueillants) dans la zone Nord-Est du lac. Ainsi deux villages déplacés seront étudiés systématiquement, ainsi que leurs villages accueillants. Enfin une conclusion générale tentera de faire le point de l'ensemble des problèmes posés par le déplacement des populations et essaiera de traiter des responsabilités de l'A.V.B. au niveau des erreurs commises en milieu villageois.

## PREMIERE PARTIE

### I. LES GRANDES LIGNES DU TRAVAIL DE L'A.V.B.

L'A.V.B. a d'abord eu la charge de déplacer les villages que le président de la République Ivoirienne avait désigné comme sinistrés (touchés par la montée des eaux du lac) : elle effectuait le recensement des biens et des personnes à déplacer, proposait un choix du nouveau site du village dans la périphérie du lac, participait aux négociations entre les accueillants et les sinistrés pour la cession des terres du village, et ensuite effectuait la construction des nouvelles maisons de chaque famille (selon les tailles de celles-ci) en matériaux en « dur » (béton, ciment, tôle ondulée), répondant en cela aux exigences de tous les Baoulé (et en général de tous les Africains) d'obtenir un habitat moderne; elle tentait également de détourner une partie de ces villageois de l'agriculture en proposant une formation de pêche dans les eaux du lac (traditionnellement la pêche est inconnue chez les Baoulé). Actuellement deux mille Baoulé sont pêcheurs et plus de la moitié sont formés et équipés par l'A.V.B. Cependant ils restent des marginaux car pour les Baoulé seule l'agriculture constitue une activité noble.

Une fois le déplacement effectué, l'A.V.B. entreprenait le paiement des anciennes plantations de cultures commerciales (café, cacao, coton) à raison d'environ cent mille francs CFA à l'ha (1 fr. CFA = 0,20 FF), et selon la disponibilité des terres dans le nouveau village, proposait aux villageois déplacés des programmes modernes de cultures plus intensives. Dans la zone sud du lac couverte en partie par les forêts, l'A.V.B. a ouvert des plantations de café sélectionné au bénéfice des sinistrés, tandis que dans la zone Nord du lac, région de savane, elle a introduit des changements plus radicaux dans les méthodes de cultures. Le système culturel traditionnel était le suivant :

*Première année : défriche manuelle ensuite plantation d'ignames en buttes et mise en place de cultures associées avant la fin de la récolte.*

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE KOSSOU SUR LE...

*Deuxième année* : complantation de cultures associées de taro, de bananes, d'arachides, de condiments, de manioc, de maïs.

*Années suivantes* : poursuite de la récolte des plantes pluriannuelles (manioc et taro) avec reconstitution de la terre par une jachère d'environ quinze ans en zone de forêt et de cinq ans en zone de savane.

Ce système de culture fut remplacé au Nord par l'établissement de grandes surfaces agricoles défrichées mécaniquement et distribuées individuellement à chaque paysan volontaire du travail de ces nouvelles cultures :

*Première année* : ignames cultivées sans engrais.

*Deuxième année* : maïs et coton sur terres fertilisées.

*Troisième année* : riz.

*Quatrième et cinquième années* : jachère associée aux stylosanthès (légumineuses servant de nourriture aux troupeaux de bovins introduits également par l'A.V.B.).

Dans la plupart des cas, tous les produits sont commercialisés directement soit par des organismes d'Etat (café, cacao, riz), soit par l'A.V.B. elle-même (coton, maïs).

Le seul produit dont la commercialisation revient aux paysans eux-mêmes est l'igname pour lequel aucun problème ne se pose, vu la préférence marquée des citadins Baoulé pour cette denrée.

L'exécution de ces nouveautés agricoles par les villageois laisse trop souvent à désirer, les paysans ayant le sentiment de n'être que de simples salariés sur des terres appartenant à l'A.V.B., et ce, quelle que soit l'insistance avec laquelle l'A.V.B. appuie sur la propriété des récoltes (mais non des terres) aux villageois.

Malgré ces nouveaux programmes agricoles, les villageois déménagés désirent avant tout reconstituer leur environnement social, psychologique et économique traditionnels en cultivant les terres selon le système culturel traditionnel. Mais, dans ce cas, les terres nécessaires ne sont pas disponibles, puisqu'elles appartiennent aux villageois accueillants qui ne peuvent céder aux nouveaux venus que des droits de culture sur ces terres et non des droits de propriété définitifs. De toute façon, la densité d'habitat de l'ensemble du lac était déjà très élevée (la plus forte en zone rurale dans le pays) avant l'inondation des 1750 km<sup>2</sup> de terres par le lac de Kossou, et la place manque dans beaucoup de cas pour que chaque villageois puisse subvenir à ses propres besoins.

De plus, l'A.V.B. n'a jamais voulu intervenir dans les domaines qu'elle estime traditionnels pour les paysans (sacrifices religieux, terres des cultures traditionnelles, litiges sociaux ou de chefferie dans les vil-

## EDWIN PROWIZUR

lages transférés...), refusant ainsi d'amplifier les phénomènes de dépendance des villageois vis-à-vis d'elle-même et que son intervention a rendu pratiquement inévitable (distribution gratuite de vivres pendant deux ans aux villageois déménagés, construction gratuite d'un habitat moderne sans intervention aucune de la part des villageois, ni au niveau de la main-d'œuvre ni au niveau des frais engagés, paiement des indemnisations pour les plantations détruites conjointement à l'ouverture de cultures modernes, accessibles à presque tous les villageois déménagés, etc...).

### II. PROBLEMES GENERAUX SELON LES REGIONS

#### A) La forêt des Tos

Onze mille villageois Baoulé de la sous-ethnie Ayaou ont été relogés dans huit nouveaux villages au Sud de la ville de Bouaflé à l'Ouest du fleuve, au cœur d'une zone forestière entièrement vide d'habitants. Effectivement, la forêt des Tos était une région classée et qui a été ouverte à la colonisation par ces onze mille Baoulé à la demande de l'A.V.B. auprès du gouvernement ivoirien.

L'A.V.B. a distribué à chaque chef de famille Ayaou une moyenne de près de deux hectares de terres. Les Ayaou, planteurs de café depuis les années 1930, ont ainsi pu reconstituer l'essentiel de leur potentiel économique détruit, mais cette fois selon des méthodes de culture modernes, particulièrement grâce à l'utilisation de plants de café sélectionnés et mûris en pépinières. De plus, l'utilisation exclusive d'une zone de savane de dix mille ha permet aux habitants de se procurer les ressources vivrières indispensables à leur alimentation (igname, riz, piments, etc...). Les limites de chaque village ont été fixées préalablement par le chef du secteur de Bouaflé dans le but d'éviter tout litige ultérieur quant à l'utilisation des terres.

Actuellement, l'aménagement de la forêt des Tos constitue la réussite la plus éclatante de l'A.V.B. Effectivement, les terres, vierges de tout droit coutumier, se sont vues immédiatement prises en possession exclusive et communautaire par chaque village déménagé. Tous les sacrifices nécessaires relatifs à la prise de possession de ces nouvelles terres ont pu être effectués, puisqu'aucun autre village ne pouvait y revendiquer le moindre droit. Cependant, l'A.V.B. a largement bénéficié d'un concours de circonstances si la région des Tos présente actuellement tous les critères de la réussite :

1. Ces onze mille Ayaou proviennent exclusivement de vingt anciens villages étroitement liés et unis. Ils ont été regroupés selon des schémas traditionnels de dépendance d'un village par rapport à un autre.

2. Le développement de ces Baoulé dans le milieu antérieur au déménagement était handicapé par une situation économique abusive où

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE KOSSOU SUR LE...

ces Ayaou se retrouvaient être les métayers agricoles des Pakwebo, une ethnie Gouro (patrilineaires et venant de l'Ouest de l'Afrique Occidentale, contrairement aux Baoulé, matrilineaires et provenant d'une branche dissidente de l'Empire Ashanti du Ghana). De plus, une trop forte densité de la région d'origine poussait les Ayaou à la recherche de nouvelles terres. Et ainsi, contrairement à d'autres régions du lac où le déménagement a provoqué des crises psychologiques intenses, chez les Ayaou ce déménagement s'est presque effectué dans la joie.

Un autre facteur clé de la réussite des Tos, c'est qu'ici, contrairement à ce qui s'est produit partout ailleurs dans les villages transférés, les indemnisations promises aux paysans pour la perte de leurs anciennes plantations n'ont toujours pas été versées et ne le seront vraisemblablement jamais. Alors que dans beaucoup d'autres villages, l'essentiel des énergies humaines est dépensé en paraboles (discussions) et ceci encore aujourd'hui, cinq années après le déménagement, à propos des indemnisations des plantations de café inondées, dans les Tos, le chef de secteur a refusé de rembourser systématiquement, préférant rendre à chaque paysan ce qu'il avait perdu, non en espèces mais en nature. Les résultats sont là, dépassant ainsi les prévisions les plus optimistes, surtout au point de vue économique : sur les plantations de café modernes, les rendements villageois sont en moyenne de 1,7 à 2 T de café à l'ha avec des sommets de 2,5 T à l'ha ce qui au niveau villageois (par rapport au milieu des plantations) constitue un record sinon en Afrique, du moins en Côte d'Ivoire. Et cette région nouvelle dont l'aménagement a coûté un milliard de Frs CFA en quatre ans, de 1970 à 1974, produira à partir de 1977 un milliard de Frs CFA *par an* grâce exclusivement aux cultures commerciales.

Au niveau social également, la réussite est certaine. Les villageois transférés se sentent chez eux, seuls propriétaires de leurs villages et de leurs terres, et conscients d'avoir pris eux-mêmes en main leur avenir.

### B) Le secteur de Yamoussoukro ou le Sud-Est forestier

Ce secteur comprend une dizaine de villages déménagés et environ une cinquantaine de villages traditionnels, tous situés au Nord de la ville de Yamoussoukro et à l'Ouest de celle de Tiebissou, dans une zone de forêt encore assez dense.

Dans ce secteur, l'A.V.B. a distribué un ha de terre à café à chaque paysan adulte sur les quelques terres dont elle a négocié l'usage avec les accueillants. De plus, pour favoriser la participation de tous les villageois aux programmes modernes, le chef de secteur essaie d'intégrer tous les villageois de la région aux mêmes programmes agricoles. Ainsi, un bassin de marigot (ruisseau) est actuellement défriché près du village de Taki-Salekro en vue d'ouvrir une centaine d'hectares à la riziculture

## EDWIN PROWIZUR

irriguée. Ce programme est ouvert à titre égal aux accueillants et aux accueillis.

Le problème des terres des villageois déménagés est assez délicat. Certains villages déménagés l'ont été sur leur propre terroir et donc ces villageois disposent de leurs propres terres non encore inondées. Dans les autres cas, comme les terres de forêt sont destinées au café et au cacao, et comme ces cultures sont pérennes et exigent des soins continus pour ne produire au plus tôt que deux ans après les premières mises en terre, le propriétaire réel des terres, tout en étant reconnu comme tel, une fois qu'il a cédé le droit de cultiver du café à un étranger ne peut plus lui retirer ce droit que si l'exploitant néglige sa plantation, alors que dans le cas de cultures annuelles, le propriétaire peut reprendre sa terre après chaque récolte, donc après chaque année. En ce qui concerne les terres à café, la sécurité de la tenure est donc complète pour les accueillis.

Pour ce qui est des terres nécessaires aux besoins alimentaires des Baoulé, les accueillants n'ont jusqu'ici cédé que des droits de culture sur les terres, et souvent trop peu vu la densité déjà forte du secteur (environ 40 hab./km<sup>2</sup>).

Cependant, le chef de secteur, au moment de l'étude, tentait d'obtenir des accueillants la cession de terres définitive (même petites et même sans marigots) pour les accueillis.

Comme la qualité des terres se dégrade du fait d'une rotation des sols de plus en plus rapide et donc d'une jachère de plus en plus courte suite à l'accroissement démographique, l'A.V.B. a tenté de fertiliser les terres à café. Les résultats de cette expérience ont été désastreux.

Les paysans ont refusé de poursuivre l'exploitation des terres en question car, selon eux, « les machines et les engrains de l'A.V.B. ont gâté la terre ». Effectivement, toute terre destinée à des besoins étrangers aux Baoulé (les Baoulé ne consomment jamais de café, toute la production est vendue) ou simplement par des méthodes modernes (engrais) se trouve immédiatement désacralisée. De plus, les volontaires négligent très souvent un travail auquel ils ne sont pas habitués et pour lequel ils n'éprouvent que peu de motivations (l'acquisition de gros revenus financiers leur est souvent inutile, et un hectare de café travaillé correctement rapporte en moyenne entre 170.000 et 200.000 Frs CFA par an).

Au point de vue social, le déménagement n'a posé que peu de problèmes. Les villageois n'ont toujours pas effectué les sacrifices relatifs à la prise de possession du nouveau village (plantation de l'arbre dit « Assé » symbolisant l'alliance passée entre les hommes et la terre) puisque celui-ci est établi sur des terres ne leur appartenant pas. Ils s'y sentent donc toujours étrangers. (Nous étudierons plus loin les modalités psycho-sociales de la plantation de l'arbre « Assé ».) Le gros problème

posé ici est identique à celui de tous les paysans africains qui possèdent des terres de cultures commerciales : les aînés disposent de droits privilégiés sur ces terres, tandis que les jeunes constituent l'essentiel de la force de travail. Les premiers réclament leur dû tandis que les seconds refusent des droits prioritaires. Et, de plus en plus, les jeunes cherchent à se constituer eux-mêmes leur propre plantation et, au total, c'est la production individuelle qui prend la place de la production familiale, tandis que les obligations familiales s'affaiblissent.

Les villageois du secteur de Yamoussoukro se trouvent actuellement tous au sein de ce processus qui aboutit logiquement à la production de type capitaliste, mais à très petite échelle.

#### C) Le secteur de Sakassou

La presqu'île, une forêt très dégradée.

Les villages dépendants de ce secteur sont situés principalement dans la presqu'île formée par les deux bras du lac. Il s'agit d'une zone forestière actuellement très dégradée et où, de plus, la climatologie est très mauvaise. Comme il va apparaître ici, les villages du secteur de Sakassou sont les plus déshérités de ceux auxquels l'A.V.B. s'intéresse.

Les premiers plants de café mis en terre en 1971 n'avaient toujours pas produit en 1975 et les problèmes économiques sont ici réels.

Comme la forêt se dégrade et se « savanise », l'A.V.B. songe à la possibilité d'introduire des blocs mécanisés de cultures annuelles comme ceux qui fonctionnent plus au Nord en zone de savane. Mais ce projet heurte aux difficultés administratives à l'intérieur de l'A.V.B. elle-même et aux réticences des villageois pour qui les blocs mécanisés constituent une méthode de culture totalement inconnue. De plus, les problèmes au niveau des produits vivriers sont à peu près insolubles : aucun des villages déménagés n'a pu acquérir un terroir propre. Aucun des villages n'a planté l'arbre « Assyé ».

De plus, les problèmes sociaux et les litiges en ce qui concerne les chefferies (plusieurs anciens villages ayant été reconstruits en les groupant pour des questions d'économie d'infrastructure) n'ont, dans la plupart des cas, pas été résolus.

Les terres s'appauvrissement de plus en plus et, à nouveau, les projets d'apport d'engrais se sont heurtés aux mêmes réticences que dans le secteur de Yamoussoukro.

Certains villages se trouvent dans une situation économique carrément désespérée. Ainsi, le village d'Assandré regroupe neuf (!) anciens villages avec un total de près de six mille personnes. Sa construction a été rendue nécessaire suite à des pressions politiques auprès des villageois et de l'A.V.B. par des personnalités natives d'un des neuf villages en

question. Aucune terre n'y est disponible, chacun des chefs des neuf villages refuse toute prédominance aux huit autres pour le règlement des litiges, les terres cafétières prêtées par les accueillants sont fort délaissées (174 volontaires en 1972, 100 en 1974), de même qu'un programme de riziculture irriguée (57 volontaires en 1972, 5 en 1974). Les rendements baissent suite aux faibles précipitations atmosphériques, tandis que les volontaires subsistants engagent des ouvriers salariés non Baoulé pour récolter leurs terres; de plus, les volontaires refusent d'exécuter les travaux à la main, alors qu'un essai de défriche mécanique a clairement démontré que les machines arrachaient la couche arable de faible épaisseur. Un programme destiné à promouvoir la culture du coton a été unanimement refusé par les 9 villages, et les paysans se montrent méfiants envers toute proposition de l'A.V.B., malgré leur insistance auprès de celle-ci pour qu'elle intensifie ses encouragements à ces nouveaux programmes.

L'essentiel des énergies humaines a été dépensé pour le choix du nom du nouveau village et est actuellement mobilisé pour la revendication des indemnités dues aux villageois pour les anciennes plantations inondées. Et c'est toujours avec cet argent et celui gagné par les jeunes migrants en ville que les villageois arrivent péniblement à réunir les ressources indispensables à leur survie. Une véritable mentalité de mendiant s'est développée dans le village alors que les villageois refusent systématiquement tout effort. A la limite, on peut penser qu'ils effectuent une sorte d'auto-sabotage. Ce cas est loin d'être unique et permet de se rendre compte de quelques-unes des insurmontables difficultés auxquelles se heurte l'A.V.B. De plus, aucune coordination n'est appliquée dans les programmes de développement élaborés dans le secteur. On a pu dire que le secteur regroupait des parcelles de développement non reliées entre elles et mal intégrées dans les structures socio-économiques des populations auxquelles le développement devrait profiter.

#### D) Le secteur de Bodokro

Le Nord et la rive droite.

Ce secteur comprend les 3 villages déménagés au Nord de Bodokro, en zone de savane, ainsi que ceux reconstruits sur la rive droite du fleuve Bandama, mais qui ont été entretemps pris en charge par un sixième secteur ouvert à Kounhairi, à l'Ouest du lac. Les problèmes de forte densité ne se posent plus dans ce cas-ci, la zone étant une des moins peuplées du pays : entre 15 et 20 hab. au km<sup>2</sup>. L'abondance des terres a fortement facilité les relations entre les accueillants et les accueillis, ces derniers ayant pu se constituer, avec l'aide de l'A.V.B., de véritables terroirs, plus petits, certes, que les originaux, mais très sécurisants sur le plan psychologique. Ils ont également reçu des accueillants de grandes terres pour la mise en place de blocs mécanisés de cultures annuelles. En

## EDWIN PROWIZUR

contrepartie, l'A.V.B. a défriché plusieurs plates-formes pour permettre aux accueillants de reconstruire eux-mêmes leurs villages.

Les terres vivrières obtenues des accueillants et celles dont les droits de culture sont acquis pour les accueillis permettent des récoltes suffisantes aux nouveaux venus. En période de récoltes, comme il se passe dans la plupart des autres blocs mécanisés, les paysans négligent souvent le travail de ces blocs pour se consacrer entièrement aux travaux sur les terres vivrières (qui chez les Baoulé prennent 90 % du temps de travail disponible du mois de février au mois de juin). Aussi, et comme dans la plupart des cas, les blocs mécanisés sont-ils souvent mal entretenus et ce malgré les encouragements répétés et les réserves émises par l'A.V.B. au droit au volontariat (justement pour éviter la désertion des blocs par les villageois travaillant des parcelles vivrières).

De gros problèmes se posent aux niveaux social et ethnique. Effectivement, la région est peuplée de Baoulé (ethnie Kodé et Goli), mais aussi de Mwan (groupe Gouro) et de Dioula (groupe Malinké). Pour éviter une trop grande dispersion des villages, l'A.V.B. a parfois regroupé en des villages proches, des gens d'ethnies différentes. Les problèmes sociaux ont jusqu'ici interdit aux villageois d'effectuer tous les sacrifices religieux relatifs au déménagement et aucun des arbres « Assé » des villages déménagés n'a été planté.

Il existe également de gros problèmes pour les villages situés sur la rive droite du lac, car ceux-ci ont toujours revendiqué d'être transférés sur la rive gauche pour rester proches de leur sous-préfecture d'origine (Beoumi ou Bodokro) et pour éviter un isolement réel dû à l'inondation par le lac des pistes reliant Bouaké.

Si, au début du déménagement, l'A.V.B. a dû se plier à la volonté des villageois (libre choix du lieu de la réinstallation), elle refuse de perséverer dans cette voie pour les derniers villages non encore transférés, suite à la surdensification de la rive gauche.

### E) Le secteur de Beoumi

Les savanes du Nord-Est, une région très dense.

La densité de la région est de l'ordre de cinquante habitants au km<sup>2</sup>, soit la plus forte de la périphérie du lac, et les terres disponibles se raréfient. L'A.V.B. a ouvert des blocs mécanisés, réservés aux accueillis, qu'elle a négociés avec les accueillants. Ceux-ci se montrent parcimonieux quant à la cession des droits de culture pour les produits vivriers, suite au manque général de terres. Comme la disposition des terres vivrières est très limitée pour les accueillis, le travail des blocs mécanisés est mieux effectué qu'ailleurs, puisqu'il représente l'essentiel des ressources alimentaires et financières. L'insécurité de la tenure (pas de terroirs propres), alliée à la surpopulation relative du secteur, n'ont pas favorisé l'appro-

## EDWIN PROWIZUR

priation religieuse et psychologique par les accueillis de leurs nouveaux villages. Les relations entre accueillants et nouveaux venus se dégradent et les exigences des premiers pour céder des terres aux seconds dépassent de loin les possibilités financières des accueillis et de l'A.V.B. (reconstruction pure et simple et systématique des villages des accueillants).

Du fait de l'insuffisance de blocs mécanisés pour subvenir aux besoins de tous les villages de la région, l'A.V.B. a également proposé d'autres solutions : des blocs maraîchers pour les accueillis (mais qui posent des problèmes de commercialisation compte tenu des fortes productions atteintes), un programme de culture attelée pour trois villages accueillants et un projet de riziculture irriguée (réservé conjointement aux accueillants et aux accueillis) dont il sera fait état dans la suite du travail.

## DEUXIEME PARTIE

### LES RELATIONS DE DEUX VILLAGES ACCUEILLIS AVEC LEURS VILLAGES ACCUEILLANTS :

#### FITABRO ET KONGOBO

Treize villages traditionnels forment tout le sous-groupe ethnique Kasssi dont Andianou était le village leader traditionnel. Le déménagement du groupe a favorisé l'éclatement des structures de dépendances traditionnelles et le groupe Kasssi est en train de disparaître en tant que tel. Ces treize villages ont été regroupés en quatre nouveaux villages dont nous n'étudierons ici que les deux premiers.

#### I. FITABRO

Fitabro a été déménagé en juin 1971; il s'agit du deuxième village déménagé de toute l'A.V.B., et regroupe les anciens villages Kasssi de Fitabro et de Loliébo. Le second village, de très petite taille, a accepté de passer sous la tutelle de Fitabro, pour former le septième aoulolo (famille élargie) de Fitabro qui en comprend lui-même six. On compte au total, dans l'actuel Fitabro, 1328 habitants.

Fitabro dépend du sous-groupe ethnique Kasssi, groupe Kodé, ethnie Baoulé, tandis que son village accueillant principal, Aokokro, dépend du groupe Goli, également d'ethnie Baoulé.

L'A.V.B. a négocié avec Aokokro (et marginalement avec Bouakro et Saoulétié) la cession des terres du nouveau village et des deux blocs mécanisés ouverts à l'intention des accueillis. Les négociations ont abouti sans problèmes et les indemnités dues pour la perte des plantations

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE KOSSOU SUR LE...

de café des villageois d'Aokokro (suite aux défriches mécaniques) ont été versées.

Du village d'Aokokro dépendent également trois campements.

Un campement est constitué par une partie d'un village qui a essaimé pour des raisons sociales (cas de litiges) ou économiques (cas de manque de terres). Tant que ces campements n'ont pas acquis du village-mère le droit de planter leur arbre « Asséyé » symbolisant l'alliance entre la terre et les hommes, les relations entre le village-mère et le campement restent toujours privilégiées, car les habitants du campement n'ont pas le droit d'organiser chez eux de fêtes, de mariages ou d'enterrements. Les trois campements d'Aokokro sont Kouamékro, Démakro et Angoua Kouamékro.

### A) *Les problèmes religieux de Fitabro*

Les accueillants de Fitabro ont effectué tous les sacrifices nécessaires à la bonne santé des villageois déménagés sur leurs terres. Cependant les accueillis n'ont pas planté leur arbre « Asséyé », bien que les accueillants affirment qu'ils ne s'y opposent pas, et d'ailleurs ils acceptent de participer à cette cérémonie (en sacrifiant une chèvre sur les terres du nouveau village). En fait, toutes les conditions semblent requises pour que la cérémonie puisse s'effectuer. Cependant, le seul homme en mesure d'effectuer les sacrifices nécessaires (il s'agit du chef religieux de la terre) est mort bien avant le déménagement, et tout le problème réside dans le fait que personne ne sait quel est son successeur, car ce chef de la terre n'a pu le désigner avant de mourir. Actuellement, tous les sacrifices importants (en cas de maladie, de stérilité, d'épidémie, etc...) sont encore effectués dans l'ancien village non encore inondé, auprès de l'arbre « Asséyé » toujours existant (le village n'a pas encore été inondé parce que le lac ne se remplit pas aussi vite que prévu). Nul n'a pu nous répondre à la question de savoir ce que les villageois devront faire lorsque cet arbre aura été envahi par les eaux. Cependant, les habitants ont, dans une certaine mesure, réussi à compenser l'absence de l'arbre « Asséyé » par le déménagement systématique de tous les autres cultes secondaires. Et il semblerait même que les accueillis sollicitent de ces cultes une espèce de surprotection (ces cultes sont plus pratiqués actuellement qu'avant le déménagement).

L'utilisation du cimetière délimité par l'A.V.B., alors même que l'ancien cimetière de Fitabro n'est toujours pas inondé, semble également prouver que les sinistrés sont conscients du fait qu'ils ne retourneront jamais plus vivre là où ils ont jusqu'ici vécu, ce qui n'est pas évident pour les quatre-vingt mille villageois déménagés par l'A.V.B.

### B) *Les problèmes économiques*

#### 1) *Les blocs mécanisés*

Les deux blocs mécanisés ouverts pour Fitabro en 1971 et en 1972

## EDWIN PROWIZUR

constituent une des grandes réussites de l'A.V.B. à ce niveau. Les rendements ont été excellents, atteignant des moyennes de 3,8 t/ha pour le riz pluvial, sans compter les autres produits, permettant ainsi, par volontaire, un revenu moyen (toutes charges déduites) de l'ordre de 200.000 Frs CFA de bénéfice net par an. Et si, pendant les récoltes (mai-juin), les travaux des blocs ne sont pas très délaissés au profit des terres vivrières, c'est qu'à Fitabro les accueillis n'ont reçu pratiquement aucune terre vivrière à travailler suite aux mauvaises relations avec les villageois propriétaires des terres. De plus, l'igname constitue la seule denrée produite sur les blocs que les villageois acceptent de consommer (l'utilisation alimentaire du riz commence cependant à se répandre parmi les villageois), aussi les accueillis ont-ils compris tout l'intérêt qu'ils ont à travailler les soles des blocs. Effectivement, les volontaires préfèrent dépendre exclusivement des blocs dont ils savent que l'utilisation ne leur sera pas retirée, plutôt que d'être obligés de demander aux accueillants de leur céder d'éventuels droits de cultures qui, de plus, sont susceptibles d'être remis en question après chaque récolte. Cependant, pour les volontaires, il est clair qu'il ne s'agit que d'un pis-aller, préférant de toute façon posséder des terres vivrières où ils seraient leurs propres maîtres.

Cependant, les deux blocs mécanisés occupent 77 volontaires qui ont à charge seulement 53,5 % de la population totale du village déménagé. Et si les volontaires n'éprouvent pas de problèmes alimentaires, les non-volontaires se trouvent dans une situation économique des plus précaires. D'autant plus que l'afflux d'argent pour les volontaires a créé chez eux une sorte d'euphorie causée par le sentiment d'avoir tout gagné et rien perdu au déménagement. Et ce sentiment s'exprime par une arrogance certaine vis-à-vis des accueillants (ils se gaussent des cases en terre de ceux-ci et affichent l'étalage ostentatoire d'articles coûteux : mobylettes, transistors, etc...), ce qui ne favorise certes pas une générosité des accueillants vis-à-vis des autres villageois accueillis, non-volontaires.

#### 2) *Les terres vivrières*

On estime qu'un minimum de 0,10 ha de terres de cultures associées est nécessaire pour l'alimentation d'une personne; or, pour les villageois d'Aokokro, ce chiffre s'élève à 0,18 ha par personne (sans compter les quelques terres réservées aux cultures de café dont les rendements sont très bas). Et pour les accueillis, ce chiffre tombe à 0,07 ha, soit en dessous de la limite en deçà de laquelle la survie alimentaire n'est pas assurée.

Les compléments pour les accueillis proviennent des sommes d'argent que leurs enfants gagnent en travaillant dans les villes. Outre cela, la taille moyenne d'une terre vivrière travaillée par un paysan est de 0,30 ha pour les accueillants, et de 0,18 ha seulement pour les accueillis. En conséquence, et en estimant à neuf le nombre de personnes dépendant de

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE KOSSOU SUR LE...

chaque agriculteur (lui compris), le nombre de parcelles vivrières travaillées par un paysan est inférieur pour les accueillis (3,5 en moyenne pour Fitabro et 4,6 pour Aokokro et ses trois campements).

Cette comparaison revêt toute son importance lorsqu'on sait à quel point un paysan Baoulé aime disposer de terres dans toutes les parties cultivées du terroir autour du village. De plus, les distances absolues entre les villages et les parcelles respectives ne sont pas identiques : ces distances sont de 2,8 km pour les accueillis et de 2,1 km pour les accueillants, soit 33 % de plus.

Ainsi, les plantations des villages accueillis sont moins rentables que celles des villages accueillants, puisqu'un paysan doit marcher plus longtemps pour justifier une journée complète de travail, d'autant plus que ses champs sont plus petits que ceux des accueillants. Or l'étude a également été menée pour un village traditionnel proche de Fitabro, mais qui n'a pas dû donner de terres pour les sinistrés : il s'agit du village de Aloukro Yaokro. Les chiffres donnent exactement les mêmes résultats que ceux d'Aokokro.

Ce qui permet d'affirmer que l'installation des nouveaux venus sur les terres d'Aokokro n'a en rien diminué la surface des terres disponibles cultivées par chaque paysan, car un homme ne peut matériellement pas travailler plus de 1,62 ha de terres, en moyenne, par cycle de culture (0,18 fois neuf). Les terroirs de Aloukro Yaokro et de Aokokro sont très vastes et l'arrivée des sinistrés n'a en rien changé leur situation économique.

Cependant ces villages marquent une animosité extrême vis-à-vis des accueillis, car ils se sentent frustrés d'être tenus à l'écart des projets de développement que l'A.V.B. a réalisés au bénéfice de ceux-ci sur des terres leur ayant appartenu. Sans compter la jalousie de voir les nouveaux venus occuper des maisons construites en matériaux modernes, alors qu'eux, qui ont dû céder des terres, vivent toujours dans des cases.

### 3) *Les migrations rurales*

Comme les terres vivrières produisent trop peu, les jeunes accueillis sont obligés de chercher du travail à l'extérieur, soit en ville pour les lettrés soit dans les plantations industrielles du Sud du pays (hévéa, coton...). Dans les villages accueillants, et dans la majorité des villages ivoiriens traditionnels, les migrations rurales atteignent entre 10 et 15 % de la population totale, tandis qu'à Fitabro ce chiffre atteint 31 % de la population. De plus, de ces 31 %, 26% soit plus du quart, sont partis depuis le déménagement. On constate donc que Fitabro est amputé d'une bonne partie de ses habitants actifs, alors que l'A.V.B. est persuadée que la présence des blocs mécanisés retient les jeunes au village (nous verrons que c'est loin d'être exact). Les sommes envoyées par ces jeunes à leurs parents varient entre trente mille francs CFA et cinquante mille

## EDWIN PROWIZUR

francs CFA par an. On peut également constater que les migrants originaires des villages non déménagés n'y renvoient aucun argent, nul n'ayant besoin, dans ces villages traditionnels, d'aide extérieure.

### 4) *La production vivrière et l'échange marchand*

Les blocs mécanisés produisent environ neuf tonnes d'igname à l'hectare et la consommation des volontaires déduite, on estime que chaque volontaire produit deux tonnes d'igname excédentaires par an. L'A.V.B. espère ainsi pouvoir commercialiser environ trois mille tonnes d'igname par an d'ici 1977. Cependant, une importante partie de ces excédents des volontaires est rachetée au marché de Béoumi par des villageois de Fitabro non volontaires. Car, tant qu'un village n'est pas officiellement reconnu comme lieu de marché, les villageois n'y vendront pas leurs produits.

Sous prétexte de propriété du nouveau village, l'A.V.B. a interdit l'élevage du petit bétail. Comme, de plus, les villageois, s'ils disposent de droits de cultures sur les terres vivrières, n'ont pas accès aux arbres fruitiers, les fruits doivent être également achetés au marché de Béoumi à d'autres villageois provenant des villages accueillants. Outre le caractère relativement dispendieux de ces denrées que les accueillis avaient à profusion sur leur ancien terroir, la sensation psychologique de dépendre des accueillants ne leur permet pas de surmonter rapidement le sentiment d'être toujours des sinistrés, là où ils vivent depuis maintenant quatre ans (en 1975).

Et ainsi, la dépendance des accueillis vis-à-vis des accueillants est encore amplifiée, mais encore les accueillis sont-ils obligés de participer à une économie monétaire et à des circuits marchands, ce qui constitue un nouveau bouleversement pour eux.

### C) *Les problèmes sociaux*

#### 1) *Les produits du marigot (ruisseau)*

Les accueillants refusent aux accueillis l'exploitation de toute terre se trouvant à proximité immédiate d'un ruisseau. Ces terres, de bonne qualité, sont les seules où l'exploitation de cafiers est possible et les seules sur lesquelles poussent des palmiers dont la sève constitue une boisson extrêmement prisée par les Baoulé. Si le café n'est pas un produit très recherché du point de vue alimentaire, le bangui (sève du palmier) est par contre nécessaire à toute cérémonie. Comme le vin du palmier n'existe qu'en quantité très limitée et juste suffisante pour les villages accueillants et n'existe pas du tout dans les villages accueillis, ces derniers sont obligés de consommer, à la place, des alcools modernes.

Tout se passe comme si l'exploitation des produits de nature pérenne était interdite aux nouveaux venus. En fait, l'explication est la même que

celle décrite dans le secteur de Yamoussoukro, à savoir que le donneur de terres ne peut récupérer celles-ci tant qu'elles sont continuellement et activement travaillées, ce qui est le cas pour le cafier et le palmier.

Tandis que les terres cédées en zone de savane et destinées uniquement aux produits vivriers peuvent être récupérées après chaque récolte. Il s'agit ici encore, de faire sentir aux accueillis qu'ils ne seront jamais rien d'autre que des accueillis, c'est-à-dire toujours des étrangers. Or les accueillis se sont eux-mêmes créé trois très petits marigots (en creusant des bas-fonds) à l'intérieur d'une région litigieuse entre Aokokro et un autre village traditionnel Saoulétié. Même si l'utilité réelle de ces trois marigots est extrêmement réduite, les accueillis n'ont même pas songé qu'ils disposaient peut-être de la possibilité de planter quelques palmiers, simplement parce qu'ils ont eux-mêmes parfaitement assimilé leur condition d'étrangers, voire d'intrus. Et le refus systématique des accueillants de céder un terroir délimité aux accueillis est également clair à cet égard.

#### *2) Les relations notables-paysans*

Il a été dit que les accueillants cultivaient en moyenne 0,18 ha de terres vivrières par personne à charge. Or il est apparu au cours des enquêtes que les notables de ces villages (chef de village, chefs d'aulobos, comités du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire résidant au village...) disposent de plus de terres que les paysans : environ 0,30 ha pour les premiers et 0,15 ha pour les seconds, toujours par personne à charge. De plus, les terres caférières des villages accueillants sont presque toujours réservées aux notables. Vu la surcharge de travail sur les terres vivrières, les terres à café sont extrêmement mal entretenues et on peut affirmer que ces plantations sont justifiées plus par leur caractère prestigieux (car moderne) que par un besoin réel. Cependant, cette distinction entre les notables et les paysans se révèle sans objet à Fitabro : les 0,07 ha de terres vivrières cultivées par personne à charge restent 0,07 pour les notables et pour les paysans. De plus, quatre notables seulement à Fitabro (sur les onze existant) sont volontaires sur les blocs mécanisés.

Ainsi donc, la position sociale n'a pas influencé l'appropriation des droits de cultures de terres vivrières, ni celle des places au volontariat sur les blocs. De plus, dans l'ancien village, les notables constituaient les seuls villageois suffisamment riches pour s'offrir des maisons en dur (la maison en dur correspond réellement à un besoin chez les Baoulé), et aujourd'hui, dans les nouveaux villages, tout le monde en possède. Ainsi la démocratisation de l'habitat moderne entraîne la perte de sa fonction primitive de différenciation. On comprend donc qu'avec le déplacement de leurs villages et les conséquences qui s'ensuivent pour eux (perte de surplus économiques et perte de différenciation de l'habitat), les notables ont peut-être réalisé une bien mauvaise affaire.

#### *D) Situation psychologique*

La situation psychologique des accueillis est celle d'insatisfaction

profonde provenant d'un sentiment réel de dépendance. Cette sensation entraîne vis-à-vis de tout et de tous une mentalité de sinistrés, d'assistés et d'étrangers. Les responsabilités réelles de l'A.V.B. sont importantes : déplacement systématique, ouverture de blocs mécanisés sans motivation réelle de la part des paysans, bouleversement des méthodes culturelles traditionnelles, alors qu'à la suite du transfert, le seul désir des villageois était de se reconstituer un milieu social et économique proche de celui qu'ils avaient dû abandonner. En ce qui concerne les accueillants, ils estiment que les accueillis ont tout reçu sans effort. Selon eux, ceux-ci vivent dans des petites villes et disposent de gros revenus grâce aux blocs mécanisés. Et on assiste ainsi à de véritables réactions de jalousie et de fureur chez les premiers.

Et jusqu'à un certain point, ce sont maintenant les accueillants qui s'estiment les véritables sinistrés de l'opération « barrage Kossou ». Selon eux, l'A.V.B. doit d'abord reconstruire leurs villages et après seulement ils songeront à d'éventuelles négociations à propos des terroirs.

Or l'A.V.B. refuse aux accueillants la reconstruction pure et simple, d'abord par limitation financière, ensuite parce qu'elle commence à comprendre que la reconstruction gratuite et systématique ne constitue peut-être pas un service à leur rendre. Et ainsi pour le village de Fitabro, la situation économique et psychologique paraît actuellement bloquée, les ressentiments entre les accueillis et les accueillants étant loin d'être aplatis.

### **II. KONGOBO**

Kongobo a été déplacé en 1972 et regroupe quatre des treize villages du groupe Kanssi : Mélébo, Andianou, Assé Kouassikro et Kongobo. Le déplacement sur le site actuel a été revendiqué par les villageois suite aux pressions que deux intellectuels du village ont exercées auprès des villageois et de l'A.V.B. Les accueillants de Kongobo sont constitués par trois villages également d'éthnie Kodé (comme Kongobo) : Saoulétié, Kouébo Dan, Mangré Kan, ainsi accessoirement que d'un village d'éthnie Goli : Assékro. Aucun programme de cultures modernes n'a été proposé par l'A.V.B. à Kongobo suite au manque de terres disponibles. A ce titre, Kongobo constitue pour l'A.V.B. un village en très mauvaise position économique. Cependant, nous verrons que ce village dispose de sérieux atouts susceptibles d'engendrer un essor économique certain dans un avenir proche.

#### *A) Le terroir de Kongobo*

Le village de Kongobo a été reconstruit sur une terre appelée Oulébo, et qui depuis plusieurs dizaines d'années au moins était vierge, et où nul n'osait entreprendre la moindre culture. Cette terre est effectivement

l'objet d'un litige extrêmement âpre entre les différents villages de la région. Appartenant traditionnellement au village de Solo (au Sud-Ouest de Kouébo Dan), elle fit partie, par la suite, du terroir d'un campement ayant essaimé de Solo, et qui devint lui-même village-mère il y a près d'un siècle, sous le nom de Saoulétié. Puis, des litiges sont survenus entre Saoulétié et Kouébo Dan, aux environs des années trente, pour des raisons qui nous sont inconnues. Par la suite, le village d'éthnie Goli d'Assékro a également fait état de droits sur cette terre. Et depuis, nul n'ose y entreprendre des cultures de peur de déchaîner la colère des autres villageois.

Le nouveau village de Kongobo s'y est installé, et ceci a permis aux accueillants de se débarrasser d'une terre source de litiges insurmontables, sans pour autant perdre la face. Aussi Kongobo a-t-il réussi à se créer un véritable terroir, et à cultiver des parcelles de terres sans devoir en demander le droit à personne. Ce terroir est évidemment très petit, mais le fait pour les nouveaux venus d'en être propriétaires, ou du moins les exploitants incontestés, est fortement sécurisant pour eux.

Les rapports entretenus entre les villageois accueillis et les villageois accueillants ont jusqu'ici été réduits au strict minimum, car les 150 ou 180 ha de superficie du territoire de Kongobo permettaient pendant les deux premières années (de 1972 à 1974) de subvenir pratiquement aux besoins alimentaires des deux mille habitants du village. Comme les accueillis restaient chez eux, un climat de non-ingérence s'est ainsi développé entre les différents villages de la région.

Puis, en 1973, l'A.V.B. a tenté d'avoir un bloc mécanisé dans le terroir de Kouébo Dan et ce à l'usage des accueillis. Aussitôt, les relations entre ces deux villages se sont rapidement envenimées, et Kouébo Dan, avec l'appui de certaines personnalités politiques, a réussi à empêcher l'A.V.B. d'ouvrir le bloc en question. Cependant, les quelques parcelles que les accueillis cultivaient dans le terroir de Kouébo Dan leur ont été retirées ou assorties de conditions véritablement scandaleuses. Heureusement, les relations avec les autres villages accueillants sont restées neutres et ont même tendance à devenir bonnes.

#### B) Les problèmes socio-religieux

Comme Fitabro, Kongobo a déménagé la plupart de ses fétiches secondaires. Mais ils n'ont toujours pas planté l'arbre « Asséy », alors que le maître de la terre concerné est vivant et prêt à effectuer les sacrifices nécessaires. Cependant, contrairement à ce qui s'est passé à Fitabro où le petit village de Loliébo a accepté de passer sous la tutelle du premier, à Kongobo, les quatre villages déménagés refusent la prédominance de l'un d'eux. Et un litige oppose les villageois quant à savoir quel arbre planter (celui de quel village). Il est effectivement difficile d'imaginer de les planter tous les quatre, car chacun des arbres « Asséy » doit repré-

senter l'entité villageoise dans un terroir fixe, exclusif et parfaitement viable, ce qui n'est tout de même pas le cas du « mini-terroir » du nouveau village. Cependant, les villageois ne pensent de toute façon pas à planter cet arbre dans l'immédiat, aussi ce litige ne provoque-t-il actuellement aucun conflit réel à l'intérieur du nouveau village.

Cependant, le problème de la non-plantation de l'arbre « Asséy » est beaucoup plus grave au niveau des accueillants. Effectivement, la cérémonie devrait se dérouler en présence du chef du village donneur des terres qui lui seul est autorisé à effectuer la passation totale des pouvoirs sur cette terre aux nouveaux venus, passation nécessaire pour permettre à ces derniers de planter leur arbre « Asséy ». Or, nul ne sait plus exactement à qui appartient la terre Oulébo, suite au litige qui dure depuis près d'un siècle à ce propos. Et il est exclu que les chefs des différents villages accueillants président ensemble à l'exécution de ces libations, car cela signifierait qu'une même terre pourrait appartenir à plusieurs villages, ce qui est absurde. Dans l'état actuel des choses, si Kongobo voulait véritablement planter son arbre « Asséy » (mais lequel des quatre ?), il ne pourrait le faire qu'en violant certaines règles traditionnelles, par exemple en escamotant volontairement les droits de la propriété de la terre Oulébo des villages accueillants marginaux, et en n'effectuant les sacrifices qu'en la présence d'un seul chef de village accueillant, celui de Solo, soit celui de Saoulétié, dont les droits sur cette terre semblent être primordiaux, quoique non exclusifs.

Or, le viol des règles en pays Baoulé ne constitue pas un acte anti-social, et s'il n'est pas courant, il n'est pas non plus désapprouvé par les villageois, dans la mesure où il leur permet de s'intégrer plus complètement dans les structures contemporaines de leur société.

Si la situation psychologique relative à cette non-prise de possession du terroir par les villageois est mitigée, la disposition d'un terroir même petit est extrêmement sécurisante au niveau psychologique, mais aussi des plus bénéfiques au niveau purement économique.

#### C) Situation socio-économique

##### 1) Le terroir actuel du nouveau village

Les superficies des parcelles vivrières travaillées par les accueillis atteignent en moyenne environ 0,11 ha par personne à charge, et chacune des parcelles s'étend sur environ 0,30 ha (ces chiffres constituent également des moyennes). Pour les accueillants, les chiffres respectifs sont de 0,15 ha et 0,35 ha.

On constate donc que les chiffres relatifs aux accueillis et aux accueillants sont fort semblables. La situation alimentaire de Kongobo ne pose pas de problèmes (puisque 0,10 ha de terres de cultures vivrières associées sont nécessaires par personne), et la preuve en est que le manioc,

facilement cultivable sur des terres de mauvaise qualité n'est jamais consommé à Kongobo, alors qu'il l'est fréquemment à Fitabro (pour les Baoulé, le manioc constitue une nourriture infra-humaine). Le clivage entre les notables et les paysans réapparaît cependant chez les accueillants (0,20 ha par personne à charge pour les notables, et 0,12 ha pour les paysans), mais n'existe plus chez les accueillis, et ce comme à Fitabro.

En ce qui concerne les terres caférières réservées aux accueillants, on constate la même situation que pour le village d'Aokokro déjà étudié. En ce qui concerne l'éloignement des parcelles par rapport aux villages, pour les accueillis les distances moyennes sont de l'ordre de 0,6 km (ce qui est normal puisque près de 95 % des terres cultivées par les accueillis sont sur « leur » terroir), et de 1,9 km pour les accueillants. Cependant, la situation alimentaire risque de poser des problèmes à partir de 1975, puisque les terres travaillées intensivement depuis deux ans autour de Kongobo doivent actuellement être laissées en jachère pour leur permettre de se reconstituer. Or la densité d'exploitation du sol autour de Kongobo est totale, et les accueillis vont devoir demander le droit de travailler des terres dans les terroirs des accueillants. Comme les relations sont bonnes avec les accueillants, sauf avec ceux de Kouébo Dan, on peut espérer que les accueillis n'éprouveront pas de difficultés majeures à l'exploitation juridique de ces terres.

### *2) Les anciens terroirs du nouveau village*

Ces anciens terroirs n'ont toujours pas été inondés par les eaux du lac, du moins pas en totalité. Un de ces terroirs, celui de Mélébo, est actuellement l'objet d'une exploitation intensive par ses anciens habitants. Seul cet ancien village, dans toute la région étudiée, est encore exploité, du fait de sa proximité avec le nouveau village : quinze km que les paysans parcourront à vélo. Vingt-deux paysans travaillent régulièrement sur l'ancien terroir et ils entretiennent environ deux cents personnes de leurs familles, soit 10 % de la population totale du nouveau village.

Ces vingt-deux paysans et leurs deux cents personnes à charge sont exclusivement liés à l'ancien terroir du point de vue économique. Leur intégration dans le nouveau village n'en est que plus difficile. Les superficies des parcelles travaillées atteignent 0,15 ha par personne à charge. Mais le clivage notables-paysans réapparaît ici, dans le milieu traditionnel d'un village déménagé : 0,12 ha pour les paysans, et 0,17 ha pour les notables, plus quelques terres caférières réservées à ces derniers. On constate donc que seul le déménagement des villageois a pu mettre fin à l'appropriation plus importante par les notables des ressources du terroir.

### *3) Les terres des accueillants*

Les villageois de Kouébo Dan se plaignent amèrement du manque

de terres. Mais une enquête a révélé quelques phénomènes intéressants. D'abord, le terroir de Kouébo Dan est très vaste, les terres de qualité suffisantes et la population restreinte : environ 700 habitants résidants. Les plaintes sont surtout destinées à attirer l'attention de l'A.V.B. sur le fait que Kongobo a été reconstruit à l'intérieur (selon eux) de leur terroir. Or si d'excellentes terres du terroir sont absolument délaissées (il ne s'agit pas de jachères), lorsqu'on marche sur le sentier reliant Kouébo Dan à Kongobo, on s'aperçoit que la densité d'occupation du sol est complète par les accueillants, et cela particulièrement aux abords du village déménagé, alors que les distances de Kouébo Dan à ces terres sont les plus grandes du terroir. Tout se passe comme si les villageois de Kouébo Dan voulaient à tout prix, et à tout moment, rappeler leur présence aux accueillis et bien leur faire sentir que cette terre ne leur appartient pas, et qu'il serait vain de leur part d'espérer l'obtenir un jour.

Si la situation n'est pas du tout pareille en ce qui concerne Saoulétié, Mangré Kan et Assékro, c'est bien que les relations avec les accueillis sont nettement meilleures dans ces cas-là.

### *4) L'aménagement du bas-fond rizicole*

En 1975, l'A.V.B. a aménagé un bas-fond rizicole sur le marigot Sango, suite à l'impossibilité d'ouvrir un bloc mécanisé pour les accueillis.

Les villageois accueillants de Saoulétié, Assékro et Mangré Kan ont accepté le fait de céder des droits sur les terres longeant le marigot aux accueillis, à la condition, acceptée par l'A.V.B., de ne pas être exclus du projet. Environ deux cents volontaires se partagent le travail, dont cent du village accueilli, et les autres des trois villages accueillants. Ces volontaires ont à charge environ 50 % de la population totale des quatre villages (deux mille habitants résidant à Kongobo, et mille huit cents résidant dans les trois autres villages). Les revenus peuvent atteindre nonante mille Frs CFA par an et par récolte (deux à trois récoltes annuelles de riz irrigué sont théoriquement possibles). Comme, de plus, les terres vivrières produisent suffisamment pour tous les villageois, on constate donc que la situation économique actuelle et future de Kongobo n'est pas aussi mauvaise que l'A.V.B. le croit. Et, actuellement, des pourparlers sont entamés pour amener les accueillants à céder un terroir véritablement viable aux accueillis. Comme les relations entre eux sont assez bonnes, l'espoir ne constitue plus une chimère.

### *5) La jouissance des produits du marigot*

A nouveau, comme tous les villages déménagés, Kongobo ne dispose pas de marigot, et si les accueillis jouissent parfois de droits de culture le long de ces marigots, il s'agit de droits dont la cession peut être remise en question chaque année, car les accueillants ont spécifié que ces droits n'étaient cédés que temporairement aux sinistrés, et uniquement s'ils s'engageaient à ne pas y effectuer des cultures pérennes.

Kongobo n'a pas non plus planté d'arbres, et si les accueillis disposent d'un peu de bangui et de fruits, ce sont des produits provenant des quatre anciens terroirs (le « ramassage » de ces produits y est effectué, mais l'exploitation intensive des terres n'existe que pour le seul village de Mélébo). Et les quelques arbres plantés à l'intérieur du nouveau village l'ont été, aux dires même des accueillis, non pas pour récolter des fruits, mais pour jouir de l'ombre que ces arbres dispensent.

#### *6) Les migrations rurales*

Le pourcentage moyen de migrants originaires de Kongobo par rapport à la population totale du nouveau village est de l'ordre de 43 %. Pour Saoulétié, village accueillant, ce chiffre est de 20 % (ces chiffres regroupent les migrants ainsi que les enfants que ceux-ci ont eus à l'extérieur du village). Or, 26 % du nombre total des migrants accueillis sont partis à partir de 1972, date du déménagement de Kongobo. Mais, de ces 26 %, 65 % sont partis dans la seule année 1974. Et on sait que c'est à partir de 1974 que les parcelles vivrières travaillées par les accueillis sur les terres d'Oulébo allaient devoir être laissées en jachère. On constate également que le nombre de migrants partis depuis le déménagement est le même à Fitabro et à Kongobo, soit de 26 %. (Cependant, il faut préciser que les deux villages ont été déménagés à une année d'intervalle.) L'A.V.B. croit ou feint de croire que la présence de blocs mécanisés a ralenti « l'exode rural » à Fitabro. Et nous savons maintenant que ce n'est pas l'absence de blocs mécanisés à Kongobo qui pousse les jeunes à quitter la région, mais bien la pénurie de terres vivrières, puisque les chiffres sont les mêmes dans les deux cas (26 %), et que, de plus, le pourcentage de migrants n'a réellement augmenté que depuis 1974.

#### *D) Conclusion*

La situation économique de Kongobo, bien qu'instable, est bien meilleure que celle de Fitabro. En 1974, les terres vivrières sont suffisantes, la disposition des produits des marigots des anciens terroirs permet aux accueillis de restreindre leur marge de dépendance vis-à-vis des accueillants, les relations avec les villages accueillants sont bonnes (sauf avec Kouébo Dan) et, de plus, les terres que les accueillis travaillent leur appartiennent réellement.

Si, de plus, le projet de riziculture irriguée est effectivement destiné aux accueillis et à ceux des accueillants avec lesquels les relations sont déjà bonnes au départ, on peut espérer voir enfin naître une entente vraiment excellente entre les différents villages. Pourtant, la fréquence et l'intensité des doléances des villageois tendent à faire croire à l'A.V.B. que leur situation est vraiment catastrophique. Outre la mentalité de mendiant qu'ont acquise la quasi-totalité des villages déménagés, les villageois de Kongobo éprouvent une jalouse évidente à ne pas disposer de

blocs mécanisés, alors que les villageois de Fitabro, situé à moins de 4 km, en ont deux.

Le problème principal existant à terme est celui de la cession par les accueillants aux accueillis d'un véritable terroir. Or, préalablement à toute négociation à ce sujet, les accueillants exigent la reconstruction pure et simple de leurs villages. L'A.V.B. a, jusqu'ici, refusé, tout en proposant de défricher une plate-forme pour chaque village accueillant, plate-forme sur laquelle ceux-ci reconstruiront leurs maisons avec l'aide technique et financière que l'A.V.B. accepte de leur donner. Cependant, le problème n'est pas insoluble, les accueillis et les accueillants étant prêts à de réelles concessions, surtout à Kongobo où l'aménagement du bas-fond rizicole permettra peut-être de débloquer la situation.

### **TROISIEME PARTIE**

#### **CONCLUSION GENERALE**

##### **I. PROBLEMES POSES PAR LES BLOCS MECHANISES**

###### *A) Bilan des blocs mécanisés*

Les 28 blocs mécanisés, ouverts par l'A.V.B. dans la périphérie du lac, produisent des résultats que l'A.V.B. estime satisfaisants, malgré les désaffections constantes dont ces travaux sont l'objet de la part des volontaires. Cependant, l'adhésion des paysans aux programmes modernes est trop souvent fonction du bilan que ceux-ci font de leur déménagement. Et à choisir entre le travail des blocs mécanisés et celui des parcelles vivrières, le paysan n'hésite jamais. Sa seule préoccupation réelle est celle d'une auto-suffisance au point de vue alimentaire.

Bien que le produit des récoltes revienne en totalité aux paysans, ils s'estiment trop souvent n'être que de simples salariés sur les terres de l'A.V.B. Les Groupements à Vocation Coopérative (GVC) fonctionnent généralement très mal, du moins ceux établis dans certains villages, d'autant plus mal que l'A.V.B. a souvent accéléré volontairement le processus visant à les créer sans tenir suffisamment compte des réticences des paysans. Pour éviter le surplus de travail pour les volontaires à la période des récoltes, certains cadres de l'A.V.B. ont songé à augmenter chaque sole des blocs réservés aux volontaires, pour pouvoir accélérer la mécanisation du travail.

Cette solution nous semble aberrante : d'abord parce que le temps gagné par l'accélération de la mécanisation serait perdu par l'augmentation des surfaces, ensuite, les paysans qui s'adaptent souvent si mal à ce travail devront s'y « donner corps et âme » ou abandonner, enfin parce que cette augmentation de surface par volontaire devra se faire au détriment du nombre total d'entre eux, vu la presque impossibilité d'ouvrir

de nouveaux blocs pour les accueillis. Et ainsi, la situation économique de Fitabro risquerait-elle d'empirer de manière catastrophique. Au cours de notre enquête il nous a au contraire semblé qu'il serait intéressant pour l'A.V.B. de diminuer de 25 % environ ces superficies travaillées par volontaires sur les blocs : d'abord au lieu de faire vivre environ 50 % des villageois (chiffre moyen dans la zone de Béoumi), elles permettraient de faire vivre 70 % environ des populations déménagées, ensuite la surcharge de travail diminuerait. Et de toute façon, les revenus monétaires ainsi procurés resteraient importants : environ 150.000 Frs CFA par an, au lieu de 200.000 Frs CFA.

De toute façon, nul n'ignore actuellement que les hauts rendements des blocs mécanisés ne persisteront que tant que l'encadrement humain et technique dont les volontaires font l'objet sera fort et efficace. Dès que cet encadrement se relâchera, les rendements risqueront de péricliter.

#### *B) La propriété des terres des blocs*

Personne ne sait à qui appartiennent les terres des blocs travaillés par les volontaires. Ceux-ci s'estiment de simples salariés sur des terres appartenant à l'A.V.B. Or l'A.V.B. ne peut se les approprier de droit sous peine de voir les volontaires se désintéresser totalement du travail (les Baoulé répugnent à des situations de salariés). Il serait également dangereux que les terres des blocs et, en général, que toutes les terres désacralisées, appartiennent en propriété exclusive aux volontaires eux-mêmes, car alors la possibilité de vendre ces terres risque d'entrainer la maiîtrise d'un homme ou d'une famille sur une région. D'autre part, la possibilité que les terres des blocs soient la propriété des villages eux-mêmes, au même titre que les terres vivrières, est impensable, car l'intervention de l'A.V.B. les a à jamais désacralisées, et même si les villageois acceptaient, ces terres redeviendraient immédiatement l'objet d'exploitations traditionnelles, ce que l'A.V.B. veut justement éviter.

L'A.V.B. estime qu'elle a le droit de conserver un droit d'intervention pour éviter un abandon total du travail des blocs, mais dans ce cas, elle ne peut actuellement résoudre le problème posé d'une part par le sentiment de « salarisation » des volontaires, et d'autre part par la « fonctionnarisation » des responsables des cultures que l'A.V.B. maintient dans les villages. Personne ne peut actuellement répondre à la question « A qui appartiennent les blocs mécanisés ? », et cette inconnue ne favorise certes pas chez les villageois déménagés une situation psychologique sécurisante.

#### *C) Causes du désintérêt relatif des volontaires pour les blocs*

Tout se passe comme si l'argent gagné par les Baoulé était destiné à des fins différentes selon sa provenance. L'essentiel de leur richesse est destiné à la théaurisation, au trésor familial que chaque homme se doit d'enrichir pour laisser son nom à la postérité. Or il semble que l'argent

gagné par des procédés modernes (café, cacao, coton, rémunération monétaire des salariés...) soit impropre à cette théaurisation.

L'argent provenant de la commercialisation des produits vivriers traditionnels (igname, piments, manioc...) est, lui, hautement valorisé. Seul cet argent peut être théaurisé.

Depuis l'arrivée des blancs, les achats modernes dans les villages ont augmenté et sont actuellement estimés à 80.000 Frs CFA par famille de 9 personnes et par an, soit un peu moins de 10.000 Frs CFA par personne. Les cultures de café introduites dans les années trente permettaient aux Baoulé de gagner ces sommes d'argent « profanes ». Or les revenus des blocs mécanisés sont très supérieurs et atteignent en moyenne 200.000 Frs CFA à 250.000 Frs CFA par volontaire chef de famille. Les Baoulé ne savent réellement pas que faire de cet argent, et rien ne pousse actuellement les villageois à le dépenser. Il nous a semblé clair lors de nos enquêtes que le travail des volontaires sur les blocs était effectif, jusqu'à ce que l'argent gagné atteigne environ une centaine de milliers de francs par an. Au-delà de cette somme, le travail des blocs n'intéresse pas les volontaires chefs de famille.

Et si à Fitabro, les rendements des blocs ont dépassé les résultats obtenus partout ailleurs, c'est que outre les 100.000 francs par famille que les volontaires doivent réunir pour faire face aux achats modernes, ils sont également obligés de tirer des blocs la quasi-totalité de leurs ressources alimentaires. Or ceci n'est pas vrai pour la plupart des autres blocs mécanisés, où la disponibilité pour les volontaires des droits de cultures des terres vivrières existent, particulièrement parce que ces autres blocs sont presque tous établis dans des régions moins denses que celle de Béoumi.

Bien entendu, rien ne dit que dans l'avenir les Baoulé ne prendront pas leur parti de cet argent, mais jusqu'ici ce n'est pas le cas. Et justement, si les plantations de café de la forêt des Tos produisent de si bons rendements, c'est sans doute parce que les revenus annuels réels des cafériers ne dépassent pas 120.000 Frs à 150.000 Frs CFA, alors que ceux des blocs mécanisés atteignent presque le double. De même, les revenus « modernes » provenant des autres activités introduites par l'A.V.B. (pêche, culture attelée, artisanat, élevage, riziculture irriguée...) ne dépassent en moyenne pas 100.000 Frs par an. Aussi ces travaux sont-ils généralement mieux effectués que ceux des blocs mécanisés.

Il est plus que temps pour l'A.V.B. d'étudier la possibilité d'une intensification des méthodes actuelles de culture chez les Baoulé, et non pas de miser, comme elle l'a fait jusqu'ici, sur une modification du système agricole lui-même.

#### *D) Caractère politique des blocs mécanisés*

Si les productions des blocs mécanisés permettent en partie d'éviter

de grever le budget ivoirien des devises nécessaires à l'achat de produits alimentaires importés, il est certain que les récoltes obtenues coûtent actuellement et pour encore de nombreuses années, bien plus cher que s'il fallait acheter ces produits sur les marchés mondiaux (chaque bloc possède une chaîne mécanisée d'une valeur minimale de cinq millions de Frs CFA). La raison fondamentale de l'existence des blocs mécanisés est avant tout de prestige, et comme les blocs ouverts par l'A.V.B. sont les seuls de toute l'Afrique Noire à ne pas avoir périclité après la première récolte, l'A.V.B. en est évidemment très fière. Et quelle que soit l'insistance avec laquelle les personnalités et les journaux officiels soulignent la possibilité de voir les blocs devenir rentables à terme, elle masque très mal le caractère ostentatoire que ceux-ci revêtent.

Malgré sa volonté souvent réelle d'effectuer un travail efficace en milieu villageois, l'A.V.B. dépend trop des structures du pouvoir politique pour se permettre d'en ignorer les directives.

### *II. LES ERREURS DE L'A.V.B. AU NIVEAU VILLAGEOIS*

L'erreur la plus grave que l'A.V.B. ait commise, bien que de façon indirecte, est certainement constituée par la politique de « cadeaux » qu'elle a menée jusqu'ici. Distribuer gratuitement des vivres pendant deux ans, reconstruire systématiquement toutes les maisons de tous les villages transférés, effectuer le paiement des indemnisations pour les plantations détruites, ouvrir presque systématiquement des blocs mécanisés et d'autres programmes modernes, tout cela est loin de constituer des actions complètement positives.

Si l'A.V.B. avait pu trouver des solutions moyennes, entre offrir tout cela gratuitement aux sinistrés, et ne rien leur offrir du tout, ceux-ci ne se montreraient certainement pas aussi exigeants quand les actions de l'A.V.B. ne leur conviennent pas entièrement. De toute façon, il est trop tard et cette politique de « cadeaux » a engendré comme conséquence une mentalité de mendiant chez les accueillis et chez les accueillants. Et on assiste actuellement de la part des accueillis à des situations véritablement ahurissantes, où les villageois exigent de l'A.V.B. qu'elle prenne en charge tous leurs problèmes : économiques (terres), sociaux (litiges), psychologiques (facteurs religieux).

Quelle que soit l'intensité avec laquelle les villageois exigent de l'A.V.B. qu'elle leur procure des terres, nous pensons qu'elle aurait tort de les acheter aux accueillants et de les distribuer systématiquement aux accueillis, mais qu'elle devrait favoriser toutes les actions visant à une acquisition de celles-ci par les villageois eux-mêmes.

Quels que soient le désir évident et l'intensité de l'effort effectif et honnête de promouvoir un développement réel dans les villages auxquels

elle s'adresse, il est temps pour l'A.V.B. de transformer ses structures d'intervention, même si le bon fonctionnement des programmes agricoles qu'elle a introduit devait en être le prix. La prise en charge par les villageois de leur propre avenir, que seul un désengagement partiel de l'A.V.B. pourrait engendrer, vaut certainement mieux qu'un éveil jusqu'ici artificiel et totalement stimulé de l'extérieur des populations de la région du lac de Kossou.

### **THE KOSSOU DAM ON THE BANDAMA RIVER: ITS EFFECTS ON THE POPULATION**

**(Central Ivory Coast)**

*(Summary)*

The building of the Kossou Dam, started in 1969, led to the creation of a large artificial lake of 1750 sq. km. A total population of 80.000, living in villages and territories of the flooded area, had to be displaced and distributed among other rural communities. This was the task of the A.V.B., "Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama". The present essay, a shortened account of an extensive study, deals chiefly with aspects of the population displacement at socio-economic and psychological levels. Enquiries and investigations for the original work were carried out in 1974-75 through more than forty villages concerned with the A.V.B. activities.

In the first part of this essay, two subjects are broadly considered: the main objectives of the A.V.B., and the major problems arising at the various regional levels. The work of the A.V.B. was both extensive and complex, as it included the removal of the villages sited in the flooded area, the census of properties and populations affected by displacement, proposals for new sites and building of new houses. A.V.B. also had to take part in negotiations between displaced people and "receiving" communities. New programs and methods were introduced in agriculture and, on a smaller scale, in fishing. Inevitably, such manifold operations encountered numerous obstacles, and in many instances were far from being successful.

Problems at regional levels were, for their part, as complex and diversified. One of the most significant realizations carried out by A.V.B. appears to be the planning, on an agricultural and socio-economic basis, of the forest zone of Tos, west of the river. In the Yamoussoukro area, grouping many communities of the traditional type, new programs

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE KOSSOU SUR LE...

of coffee and rice plantations were opposed by most of the population. A similar situation occurred in the Sakassou area, where the soil gets poorer while the peasants reject fertilizers. Though land is largely sufficient, in the Bodokro area, to accommodate ancient and new communities, strong tension has developed on social and racial grounds. In the densely populated area of Beoumi, A.V.B. has attempted to improve the situation in opening "mechanized units".

Relations between displaced communities and "receiving" villages are discussed in the second part of the essay. Particularly, extensive investigations and enquiries were carried out during several months in two displaced villages and the surrounding traditional settlements. In the case of Fitabro, A.V.B. has conducted successful negotiations with the main receiving village of Aokokro in order to ensure land for the new comers, and to open "mechanized units" for their use. These units have proved most efficient, with high economic results. However, as the output of many rural areas is low, a rather high percentage of the younger displaced population had to migrate for work in the southern plantations. Still, the greatest difficulties met in Fitabro and the surrounding area are of a socio-psychological order. Deep discontent hurts both sides, that of the displaced peasants and that of the "receiving" population, these regarding themselves as the actual victims of the Kossou Dam operation.

The situation observed in the displaced village of Kongobo and its surrounding communities offers far better conditions than that of Fitabro. Cultivable land is sufficient though not abundant, products of the "marigot" areas allow the new comers to be less dependent on the receiving population, land ownership is granted to the displaced, and relations between the two sides, now satisfactory, are expected to be more favourable when irrigated rice cultivation is operated for the benefit of both parts.

The last part of the essay deals with typical problems created by the A.V.B. "mechanized units", 28 of these being sited around the artificial lake. They are operated by volunteers, and their chief function is to accelerate mechanization in agricultural work. In fact, the system of mechanized units reveals failures in various major points. For instance, there is no answer to the question of ownership, either of land or the units themselves. The relatively high output of the units can only persist as long as voluntary work remains available, which is doubtful in many cases. The commercial aspect of the system is far from being satisfactory, and it appears that in developing mechanized units A.V.B. has finally been aiming at a demonstration of prestige. It is now high time that the methods of intervention favoured by A.V.B. be altered in order to grant proper responsibilities to a rural population anxious for their own future.

(A) JDC 2.40

**"CIVILISATIONS"**  
VOL. XXXX, 1979 - N° 374

*DOCUMENT*

Les effets humains  
du barrage de Kossou  
(Côte d'Ivoire)  
Evolution depuis 1975<sup>(\*)</sup>

Edwin Prowizur

**DOCUMENT**

# Les effets humains du barrage de Kossou (Côte d'Ivoire)

## Evolution depuis 1975<sup>(\*)</sup>

Edwin Prowizur

### *Introduction*

En 1969, un barrage hydro-électrique (le barrage de Kossou) érigé au cœur du pays baoulé en Côte d'Ivoire coupe le fleuve Bandama, et crée un lac de retenue (appelé lac de Kossou) d'une superficie prévue de 1.750 km<sup>2</sup> à la cote 206 mètres au-dessus du niveau de la mer. 80.000 personnes environ, habitants des villages et des terroirs que les eaux du lac allaient envahir, ont dû être déménagées par une société d'Etat créée à cet effet : l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (A.V.B.).

A partir de septembre 1974, nous avons passé plusieurs mois dans la région à étudier les différents problèmes sociaux, économiques, psychologiques et culturels découlant du déménagement des populations baoulé.

Après un aperçu général de la situation dans l'ensemble de la périphérie du lac, nous avons principalement concentré notre attention sur le problème des relations entre les populations déménagées sur de nou-

(\*) Cf. Edwin Prowizur, *Les effets humains du barrage de Kossou sur le Bandama blanc*, *Civilisations*, Vol. XXVI (1976), n° 3/4.

### **EDWIN PROWIZUR**

velles terres et les populations anciennement installées dans ces terres d'accueil. Les déménagés ont été appelés « accueillis », et les hôtes implantés de longue date ont reçu le nom général d'« accueillants ».

Notre étude ayant porté plus particulièrement sur une zone déjà très dense avant la création du lac artificiel (la zone de Béoumi au Nord-Est du lac), zone que le déménagement d'une trentaine de villages à conduite à une surdensification rapide.

Notre étude a fait l'objet d'un mémoire de licence à l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.) en 1975, intitulé « *Les effets humains du barrage de Kossou sur le Bandama blanc* » (R.C.I.), travail de terrain effectué de septembre 1974 à mai 1975, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en Sciences sociales. Un résumé de cette étude fut publié, en 1976, dans la présente revue.

Dans le courant de l'hiver 1978-1979, nous avons décidé, à titre privé, de retourner sur le terrain pour étudier l'évolution des situations parfois critiques que nous avions mises en évidence en 1974-1975. Alors qu'en 1974, nous avions reçu toutes les autorisations nécessaires de la part du président-directeur général de la Société chargée du déménagement et de la réinstallation des populations sinistrées (l'A.V.B.), pour effectuer toutes les enquêtes auprès des villageois et des responsables de ladite société, la seconde demande d'étude, introduite en novembre 1978, s'est vue opposer un « non » catégorique. La raison officielle en était « les critiques continues dans notre travail de licence et jugées inacceptables par l'A.V.B. ». Privée ainsi de tout soutien officiel, notre étude n'a pu être menée que parallèlement aux services et activités de l'A.V.B., et tout à fait indépendamment de ceux-ci. Nous nous sommes donc contentés de retourner à titre privé dans les 12 villages étudiés en 1974-75 (2 villages déménagés et 10 villages accueillants) pour juger, par enquêtes, de l'évolution en quatre ans. Notre situation irrégulière vis-à-vis de l'A.V.B. est loin d'être unique : à notre connaissance, trois autres chercheurs se sont vus confrontés aux mêmes problèmes, avec les mêmes résultats.

Profitant de notre séjour dans la région, nous nous sommes également rendus au Ghana, y visiter le barrage d'Akosombo (85.000 personnes déménagées) et au Nigéria, y visiter le barrage de Kainji (45.000 personnes déménagées). A titre de comparaison nous avons également visité le barrage d'Assouan (1) en Haute-Egypte et accessoirement le barrage d'Inga au Bas-Zaïre. Cependant nous nous limiterons dans cet article à la situation de la région que nous connaissons le mieux : l'évolution de la zone de Béoumi en Côte d'Ivoire et particulièrement la région nord de celle-ci.

Dans une première partie, nous évoquerons la situation générale de la zone de Béoumi que nous avions étudiée plus particulièrement. Nous

(1) A ce sujet, voir notre article : « *Quelques notes récapitulatives à propos du barrage d'Assouan (R.A.E.) et des problèmes socio-économiques qu'il a engendrés* », *Civilisations*, Vol. XXVIII (1978), n° 3/4.

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...)

passerons également rapidement en revue quelques-uns des gros problèmes auxquels l'A.V.B. se trouvait confrontée en 1975 et auxquels elle doit toujours faire face quatre années plus tard.

La deuxième partie traitera des problèmes généraux des deux villages déménagés, étudiés en 1974-75, et des villages accueillants, en rappelant pour chaque point la situation en 1975 et ensuite l'évolution survenue en 1978-1979.

La troisième partie reprendra les conclusions générales ainsi que les perspectives d'avenir que nous croyons pouvoir évaluer après deux voyages d'étude de près d'un an au total.

### PRESENTATION GENERALE ET ACTIVITES DE L'A.V.B.

L'A.V.B. (Autorité pour l'Aménagement de la vallée du Bandama) est une société d'Etat créée par un décret de juillet 1969 et placée sous la tutelle directe du président de la République de Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny.

Depuis que le déménagement des villages a été mené à bien, l'action principale de l'A.V.B. concerne surtout l'agriculture. Son financement était assuré surtout par le F.E.D. (Fonds Européen de Développement) mais les sommes versées par ce dernier ne pouvaient être utilisées qu'au profit des populations dont les terres allaient être inondées.

Seules les terres caférières, parmi les surfaces nécessaires à l'installation des nouveaux venus et appartenant aux villageois accueillants, ainsi que les plantations de café ayant appartenu aux accueillis dans leurs anciens villages furent l'objet de remboursement à titre de perte de la part de l'A.V.B., en moyenne 100.000 francs CFA à l'ha (1 franc CFA = 0,20 FF).

Cependant toutes les actions de développement agricole ne pouvaient profiter qu'aux seuls accueillis, eux seuls entrant dans la catégorie des sinistrés, s'attirant ainsi une forte jalousie de la part des populations en place. Aux yeux des populations locales effectivement, les nouveaux venus vivent dans des maisons modernes (offertes par l'A.V.B.) et disposent de gros revenus financiers grâce aux innovations agricoles introduites par l'A.V.B. sur des terres qui auparavant leur appartenaient.

Par la suite, lorsque le budget ivoirien prit progressivement la relève du F.E.D., de nouvelles sommes d'argent purent être consacrées à des actions de développement touchant les populations accueillies ou accueillantes, ou encore les deux.

Si ce cas constituait l'exception en 1974, il est devenu la règle en 1978, et c'est là certainement un des points très positifs à mettre à l'actif de l'A.V.B. Si l'A.V.B. a effectivement introduit plusieurs nouveautés

## EDWIN PROWIZUR

agricoles d'envergure, elle n'a jamais porté suffisamment d'attention aux cultures traditionnelles travaillées personnellement par chaque villageois adulte, aidé par sa famille. Le cycle traditionnel de culture se compose de la manière suivante :

- 1<sup>re</sup> année :
  - défriche manuelle de la terre;
  - plantation d'ignames en buttes (6.000 à 8.000 buttes à l'ha, rendement 7 tonnes);
  - mise en place de cultures associées avant la fin de la récolte d'igname (cf. 2<sup>e</sup> année);
- 2<sup>e</sup> année :
  - complantation de cultures associées de taro, de bananes, d'arachides, de condiments..., éventuellement de manioc, de riz, de tabac, de maïs;
- années suivantes : jachère d'environ 15 ans en zone de forêt et de 5 ans en savane.

Or les villageois déménagés ne disposant d'aucune terre en propriété sont obligés de demander aux accueillants le droit de cultiver des terres vivrières pour assurer leur subsistance. Ces demandes doivent être réintroduites pour chaque nouveau cycle de culture, soit environ tous les deux ans. Nous verrons par la suite les conséquences de cet état de choses au point de vue économique, psychologique et social.

L'A.V.B. a introduit plusieurs innovations agricoles dont deux à grande échelle dans le but de restituer aux paysans l'essentiel de leurs ressources antérieures, mais surtout pour promouvoir une politique de développement agricole qui, elle l'espérait, allait provoquer un mouvement d'entraînement touchant ainsi de proche en proche tous les villages de la région.

Une des principales innovations fut, en zone de forêt, dans la partie sud du lac, l'introduction de la culture du café en plants sélectionnés en pépinières, permettant des récoltes et des revenus bien supérieurs à ceux du café traditionnel. Nous ne nous étendrons pas sur les résultats de cette innovation, ayant surtout étudié le Nord de la périphérie du lac de Kossou, là où, en zone de savane, l'A.V.B. a ouvert au bénéfice des accueillis des blocs mécanisés de cultures annuelles, où chaque villageois volontaire dispose de 5 soles d'un hectare de terre, chacune cultivée en rotation de la manière suivante :

- 1<sup>re</sup> année : igname tardive, cultivée traditionnellement sans engrais;
- 2<sup>e</sup> année : maïs suivi de coton;
- 3<sup>e</sup> année : riz;
- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : jachère associée au stylosanthès (légumineuse permettant de régénérer plus rapidement le sol que de coutume et servant de nourriture aux bovins également introduits par l'A.V.B.);

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

— la 6<sup>e</sup> année recommence le cycle des cultures.

Ces terres assolées, travaillées en partie mécaniquement, permettent des revenus de l'ordre de 200 ou 250.000 FCFA, c'est-à-dire des sommes très nettement supérieures aux besoins des populations baoulé.

Malgré ces possibilités d'enrichissement, les blocs mécanisés de culture annuelle sont d'année en année abandonnés par les volontaires villageois. Les raisons sont multiples : d'abord, ces cultures modernes ne fournissent pas l'ensemble des aliments consommés par les Baoulés (igname précoce de loin préférée à l'igname tardive seule disponible sur les blocs mécanisés, taro, bananes, arachides, condiments et éventuellement maïs, manioc...). L'argent pouvant être ainsi gagné intéresse peu les villageois habitués à vivre exclusivement en autosubsistance des produits de leurs terres. De plus, le système de travail est extrêmement strict, ne laissant en certaines périodes de l'année aucun moment libre aux volontaires (or, chez les paysans baoulé, le mercredi et le dimanche sont traditionnellement des jours fériés), et la division du travail par sexe ne peut plus être respectée. Enfin, l'encadrement dont les volontaires sont l'objet par des agents de culture placés par l'A.V.B. et responsables à ses yeux du bon déroulement des travaux, ôte aux volontaires toute initiative, ce qui leur donne l'impression d'être de simples salariés de l'A.V.B., situation à laquelle ils répugnent car ils l'assimilent à celle de captifs. Aussi, les paysans volontaires sur les blocs continuent-ils à travailler parallèlement des parcelles traditionnelles dont ils redemandent le droit d'exploitation lors de chaque nouveau cycle de culture (généralement tous les deux ans) aux villageois accueillants, puisque, à quelques exceptions près, les accueillis ne possèdent aucune terre; sauf ceux qui ont été déménagés sur leurs propres terres (dans de rares cas le village a été inondé, mais les terres agricoles restent exondées).

De plus, huit années après les premiers déménagements de villages, toutes les négociations menées par l'A.V.B. ou par les accueillis eux-mêmes dans le but d'acquérir de la part des accueillants un terroir économiquement et psychologiquement viable ont jusqu'ici totalement échoué. Effectivement, les accueillants n'admettent que partiellement la nécessité de l'installation des nouveaux venus sur leurs terres et lorsqu'ils l'admettent, ils reprochent à l'A.V.B. de ne pas les avoir dédommagés suffisamment pour l'ensemble des pertes subies.

### A. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE FITABRO ET DES VILLAGES ACCUEILLANTS

#### I) Les blocs mécanisés de cultures annuelles

Les deux blocs mécanisés ouverts pour Fitabro en 1971 et en 1972 constituaient en 1975 la grande réussite de l'A.V.B. Les rendements étaient excellents, atteignant par exemple des moyennes de l'ordre de

## EDWIN PROWIZUR

3,8 tonnes de riz à l'hectare, les rendements en igname étant également très hauts.

Comme les paysans de Fitabro n'avaient pu se procurer que très peu de terres vivrières, les blocs mécanisés constituaient pour les volontaires les seules ressources disponibles.

Pourtant, en 1977, le travail agricole laissant à désirer et l'assiduité des volontaires étant tout à fait insuffisante pour permettre une exploitation rentable, le bloc n° 2 a été repris par l'A.V.B. qui l'exploite directement elle-même en régie, par l'intermédiaire d'ouvriers agricoles salariés payés environ 500 FCFA par jour. Ce cas est loin d'être unique, on compte actuellement une dizaine de blocs mécanisés de la périphérie Nord du lac de Kossou que l'A.V.B. exploite à son compte. Des 77 volontaires présents sur les deux blocs en 1974-1975, il en reste aujourd'hui 49 sur le bloc 1. Quant aux 28 autres, ils sont retournés aux méthodes traditionnelles de cultures.

#### 2) Les terres vivrières (2)

Une superficie de 0,10 ha de cultures associées est nécessaire pour l'alimentation d'une personne dans la zone de Béoumi. Il faut donc environ 0,90 ha pour nourrir une famille de neuf personnes (moyenne des familles baoulé) (3). Or, nous avions constaté en 1974 que les villageois accueillants, ceux du village d'Aokokro et de ses trois campements (Kouamékro, Angoua Kouamékro et Démakro) disposaient de 0,18 ha de terres par personne alors que ce chiffre tombait à 0,07 par personne pour les villageois de Fitabro. Pratiquement, toutes les remarques annexes que nous avions faites en 1975 restent d'actualité : la taille moyenne d'une terre vivrière est de 0,30 ha pour les accueillants contre 0,18 pour les accueillis, et le nombre de parcelles vivrières travaillées par un paysan est inférieur pour les accueillis (3,5) que pour les accueillants (4,6), ce qui entraîne des problèmes psychologiques pour le paysan africain qui aime pouvoir disposer de terres dans toutes les parties cultivées du terroir autour du village. Les parcelles des accueillis sont donc moins rentables que celles des accueillants puisqu'un paysan accueilli doit marcher plus qu'un accueilli-

(2) Tous les chiffres et pourcentages relevant d'études en milieu africain ne peuvent en aucun cas être considérés tels quels. Il ne s'agit que d'ordres de grandeur qu'il serait dangereux d'extraire.

(3) Lassally, Véronique, Espace utile et charge de population dans un des secteurs touchés par la mise en eau du barrage de Kossou (sous-préfecture de Béoumi - Côte d'Ivoire), Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales - C.N.R.S., Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle soutenue à Paris 1, 1976.

Selon cette géographie française, le minimum est de 0,8 ha par personne qu'il faut multiplier par 8 (2 années de culture + 6 années de jachère) pour obtenir le minimum vital de terres par habitant pour assurer en permanence la survie alimentaire. La charge potentielle de population est donc de 10.000 acres divisés par 64 (8 x 8) = 156 habitants au km<sup>2</sup> pour la zone de Béoumi. Comme il ne s'agit que de différences assez minimes et de chiffres théoriques qui peuvent fort différer selon les potentialités agricoles de chaque terre, nous continuons à considérer la base de 0,10 ha de terre par personne, chiffre que nous avons retenu en 1974-1975.

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

lant pour justifier une journée complète de travail. De plus ce chiffre de 0,18 ha pour les accueillants doit être ventilé selon la position sociale : les notables des villages (chef du village, chef d'aoulobos [familles élargies], comité du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) disposent de 0,30 ha environ par personne à charge contre 0,15 ha pour les simples paysans.

Quant aux accueillants la position sociale n'intervient plus dans la répartition des terres : tous, notables et simples paysans, ont en moyenne 0,07 ha de terres vivrières.

De plus les notables dans les villages accueillants sont les seuls à disposer de terres caféières, mais celles-ci sont tellement mal entretenues et les rendements si bas qu'on peut affirmer qu'il s'agit beaucoup plus d'une culture de prestige que d'une réelle source de revenus. Or la seule différence, mais elle est fondamentale, que nous ayons décelée en ce qui concerne les terres vivrières cultivées par les accueillants entre l'étude de 1974-1975 et celle de 1978-1979 concerne l'éloignement des parcelles par rapport au village, mais surtout la nature des pourvoyeurs des terres.

En 1975, les distances moyennes entre les villages et les parcelles respectives étaient de 2,1 km pour les accueillants et de 2,8 km pour les accueillis, soit 33 % en plus. Or, les principaux villages pourvoyeurs de terres étaient, en 1975, les trois campements de Kouamékro, Démakro et Angoua Kouamékro, situés à 2 km à l'ouest de Fitabro, dans la mesure où environ 50 % des terres cultivées par les paysans de Fitabro appartenaient à ces trois campements (qui dépendent du village d'Aokokro) totalisant 351 habitants résidants. D'importants pourvoyeurs de terres étaient les villageois d'Aokokro, procurant environ 40 % des terres cultivées par Fitabro. Aokokro est situé au nord-est de Fitabro et comptait 295 habitants résidants en 1975. Enfin, les pourvoyeurs marginaux de Fitabro étaient les villageois de Damokro, appelé aussi Aloukro Yaokro, procurant 10 % des terres cultivées par les accueillis. Damokro est situé à 4 km au nord-ouest de Fitabro et comptait en 1975, 208 résidants.

En 1979, la situation a totalement changé. Un seul des villages accueillants de 1975 continue à donner l'usage des terres aux accueillis. Il s'agit des villageois de Damokro (de la même sous-ethnie que les ressortissants de Fitabro et leurs voisins directs avant le déménagement de Fitabro en 1971 dans l'ancien terroir) mais dont les terres disponibles pour les accueillis sont situées encore plus loin au nord-ouest qu'elles ne l'étaient en 1975, à environ 5,5 km au nord-ouest de Fitabro suite au bloc mécanisé ouvert par l'A.V.B. pour Damokro à l'endroit où les accueillis cultivaient leurs parcelles en 1975. Nous estimons à environ 25 % les terres cultivées par les accueillis dans ce terroir, mais les principaux pourvoyeurs de terres pour les accueillis sont... le village de Fitabro lui-même. Effectivement, l'ancien terroir du village de Fitabro, situé à environ 15 km à l'ouest du village actuel était en 1975 totalement abandonné.

A partir de 1977, et suite aux difficultés constantes éprouvées par

## EDWIN PROWIZUR

les accueillis pour trouver des terres vivrières, des paysans sont repartis exploiter l'ancien terroir toujours exondé (et qui le restera d'ailleurs car le lac de Kossou ne s'est pas rempli comme il était prévu, suite vraisemblablement à des malfaçons dans la construction). Les terres utilisées dans l'ancien terroir constituent environ 45 % des terres utilisées par Fitabro (qui comptait en 1975, 1.328 habitants résidants) (4).

D'autres villageois qui n'avaient jamais été sollicités jusqu'en 1977 ont récemment cédé des droits de culture pour les accueillis à la demande de ces derniers. Il s'agit du village de M'babo Samoussi, situé à 3 km au sud-ouest de Fitabro. Ce village est en fait le regroupement de trois villages traditionnels (M'babo, Samoussi et Alatissibo) déménagés par l'A.V.B. sur leur terroir (avec donc l'usage de petites maisons modernes) et au bénéfice desquels l'A.V.B. a également ouvert un bloc mécanisé en 1974. Les droits de cultures que ces villageois cèdent à Fitabro couvrent environ 25 % des besoins.

Enfin quelques accueillants tout à fait marginaux prêtent 5 % des terres à Fitabro.

Donc en résumé :

### *En 1975, les accueillants*

*principaux* : Kouamékro, Démakro, Angoua Kouamékro, 2 km ouest de Fitabro = 50 % des terres

*importants* : Aokokro, 3,5 km N-E de Fitabro = 40 % des terres

*marginaux* : Damokro, 4 km N-O de Fitabro = 10 % des terres

*Distance des parcelles par rapport au village de Fitabro* : moyenne proportionnelle : 2,8 km.

### *En 1979, les accueillants*

*principaux* : l'ancien terroir de Fitabro, 15 km ouest du nouveau village = 45 % des besoins en terres

*importants* : Damokro, 5,5 km N-O de Fitabro = 25 % des terres  
Mbabo Samoussi, 3 km S-O de Fitabro = 25 % des terres

*marginaux* : divers villages prêtent à titre individuel 5 % des terres cultivées par Fitabro

*Distance des parcelles par rapport au village de Fitabro* : moyenne proportionnelle : 9,1 km.

*Conclusion* : On constate donc qu'en quatre années les principaux pourvoyeurs et les pourvoyeurs importants de terres de 1975 ne cèdent plus aucun droit de culture aux accueillis en 1979, tandis que les pourvoyeurs marginaux de 1975 sont devenus importants en 1979. De plus un nouveau pourvoyeur de terres a été sollicité. Enfin, et c'est le plus impor-

(4) Depuis, il n'y a plus eu de recensements. Cependant et nous l'avons maintes fois souligné au cours de l'étude 1974-1975, les recensements et les statistiques en Afrique constituent surtout un ordre de grandeur. Cette remarque vaut également pour l'étude de Kongobo.

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

tant pour faire face aux besoins de terres vivrières, l'ancien terroir du village est à nouveau régulièrement exploité.

### 3) *Les migrations rurales*

En 1975, nous avions calculé que les migrations des campagnes vers les villes touchaient entre 10 et 15 % de la population totale des villages ivoiriens. A Fitabro ce chiffre atteignait 31 %. En 1979, l'exode n'a fait que s'accroître, et bien que nous n'ayons pu calculer les chiffres de manière approfondie, le nombre de maisons manifestement abandonnées à Fitabro est certainement une preuve de cet exode.

### 4) *Les produits vivriers*

Grâce aux arbres plantés dès le déménagement, non pour les fruits (qui étaient achetés au marché de Béoumi) mais pour l'ombre qu'ils procurent, des fruits sont actuellement disponibles au nouveau village, ce qui diminue le sentiment de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. En ce qui concerne le vin de palme, boisson très prisée des Baoulés, les accueillis n'en ont toujours pas puisqu'ils ne disposent toujours pas d'un terroir fixe.

### 5) *Les problèmes religieux*

Comme les accueillis n'ont toujours pas pu acquérir un terroir, ils n'ont évidemment pu planter l'*« Arbre Asséyé »*, arbre qui chez les Baoulés, symbolise l'alliance que les vivants ont passée avec la Terre sur laquelle ils vivent. Plusieurs de nos interlocuteurs à Fitabro nous ont assuré que le village planterait bientôt l'arbre, et qu'ils avaient trouvé le chef religieux, Maître de la Terre, apte à le planter (en 1975, personne au village ne savait qui était le successeur du précédent Maître de la Terre décédé). Cependant, cela nous semble tout à fait problématique : sans terroir fixe la cérémonie ne peut avoir lieu, puisqu'elle symbolise une alliance Hommes/Terre, et qu'un des partenaires de cette alliance n'existe pas !

### 6) *Les relations avec les villages accueillants*

En ce qui concerne les villages précédemment accueillants (Aokokro et ses trois campements), le refus de céder quelque terre que ce soit aux accueillis est très net. Les paysans répètent sans cesse qu'ils n'ont plus de terres disponibles, d'autant plus que depuis peu l'A.V.B. a ouvert un nouveau bloc mécanisé pour les villageois d'Aokokro et des trois campements. De plus, ils arguent maintenant de la présence des trois blocs mécanisés sur leur terroir (un pour Aokokro et deux de Fitabro dont l'un a été repris en régie par l'A.V.B.) pour affirmer qu'il n'existe plus dans leur terroir de terres disponibles pour les cultures traditionnelles de tous les villageois de la région.

Quelle que soit la disponibilité de terres sur le terroir d'Aokokro, les

## EDWIN PROWIZUR

villageois continuent de reprocher à Fitabro de s'être installé sur des terres leur appartenant mais aussi à l'A.V.B. de ne pas les avoir indemnisés pour les pertes subies (sauf pour le café). Et ceci, huit années après le déménagement de Fitabro (juin 1971) !

### B. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE KONGOBO ET DES VILLAGES ACCUEILLANTS

#### 1) *Les terres vivrières*

A la différence de la plupart des villages déménagés en dehors de leurs terroirs, Kongobo avait pu se créer dès son arrivée en 1972, un terroir de très petite dimension, suite à un litige existant depuis près d'un siècle entre les villages accueillants, à propos de la propriété de cette terre. Celle-ci, d'une superficie d'environ 150 à 180 ha, avait presque suffi (entre 95 et 75 % des besoins selon deux enquêtes menées en octobre 1974 et en avril 1975) pendant les deux années d'un cycle traditionnel de cultures, à nourrir les quelque 2.000 habitants du nouveau village. Et jusqu'à la récolte de 1974, cette terre appelée Oulébo Aoulé avait permis aux accueillis de ne demander que peu de terres aux accueillants.

Nous avions en 1974-1975 attiré l'attention sur le fait que les problèmes allaient commencer à se poser à partir du nouveau cycle de cultures. Comme les relations entre les accueillants et les accueillis s'étaient jusque-là réduites au strict minimum de rapports de voisinage, nous avions espéré que les accueillants accepteraient de céder des droits de culture aux accueillis pendant les cinq ou six années que devait durer la jachère de Oulébo Aoulé. Il semble que ce fut partiellement le cas pendant le cycle de culture 1974-1975-1976. Mais pour le cycle suivant, la situation s'est totalement transformée et ce, dans une direction très semblable à celle de Fitabro.

En 1975, les terroirs principaux pourvoyeurs de terres pour Kongobo étaient le mini-terroir de Kongobo situé à 0,6 km au nord du village, à concurrence de 75 % des terres cultivées par les accueillis. Un pourvoyeur important était l'ancien terroir d'un des quatre villages; c'est le terroir de Mélébo, situé à 10 km au nord-est du site du nouveau village. Ce terroir était exploité uniquement par des ressortissants du village de Mélébo (670 habitants résidants) et à concurrence de 10 % des besoins totaux du nouveau village de Kongobo. Les autres villages pourvoyeurs l'étaient d'une manière relativement marginale : Saoulété (456 habitants résidants) à 2 km au nord-ouest de Kongobo, à concurrence de 5 % des terres nécessaires aux accueillis, le village de Mangré Kan (198 habitants) à 3,5 km au sud-est de Kongobo à concurrence de 5 % des terres également et enfin, Assékro (272 habitants) à 3 km à l'est de Kongobo et à raison de 5 % des terres.

En 1979, la situation s'est transformée et ce, dans le même sens que

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

pour Fitabro. Un important pourvoyeur de terres est toujours le mini-terroir du nouveau village (0,6 km au nord), mais il couvre seulement 15 % des besoins (suite à la jachère). Les principaux pourvoyeurs sont : l'ancien terroir de Mélébo (670 habitants), à 10 km au nord-ouest du nouveau village et à concurrence de 25 % environ des besoins, l'ancien terroir de Kongobo complètement abandonné depuis le déménagement jusqu'en 1976, et réexploité depuis par les ressortissants du village de Kongobo (780 habitants résidents).

L'ancien terroir est situé à 12 km à l'ouest du nouveau village et couvre environ 20 % des besoins totaux du nouveau village. (Ce terroir est en partie inondé actuellement par les eaux du lac.) 10 % des besoins du nouveau village sont couverts par l'ancien terroir de Asse Kouassikro (335 habitants résidents dans le nouveau site de Kongobo). 5 % des terres du nouveau village proviennent de l'ancien terroir de Andianou (315 habitants résidents dans le nouveau site de Kongobo) à 1,5 km à l'ouest de Kongobo.

10 % également des besoins de Kongobo sont couverts par les terres prêtées par le village d'Assékro (pourvoyeurs de 5 % des terres en 1975) : 271 habitants en 1975, à 3 km à l'est de Kongobo. Saoulété, pourvoyeur important en 1975, prête encore environ 5 % des terres nécessaires à Kongobo.

Enfin, deux autres villages ont été sollicités depuis 1975 : Bouakro, à 6 km au nord-est de Kongobo, et Assenze, à 10 km au sud-ouest de Kongobo, qui chacun pourvoient environ 5 % des terres nécessaires à Kongobo.

En résumé :

### *En 1975, les pourvoyeurs*

*principaux : mini-terroir du nouveau village, 0,6 km au nord = 15 % des besoins de Kongobo*

*marginaux : ancien terroir de Mélébo, 10 km au nord-est = 10 % des besoins*

*Saoulété, 2 km au nord-ouest de Kongobo = 5 % des besoins*

*Mangré Kan, 3,5 km au sud-est de Kongobo = 5 % des besoins*

*Assékro, 3 km à l'est de Kongobo = 5 % des besoins.*

### *En 1979, les pourvoyeurs*

*principaux : ancien terroir de Mélébo, 10 km au n-o de Kongobo = 25 % des besoins de Kongobo*

*ancien terroir de Kongobo, à 12 km à l'ouest de Kongobo = 20 % des besoins*

*importants : terroir actuel du nouveau village, 0,6 km au nord du village = 15 % des besoins*

*marginaux : ancien terroir de Asse Kouassikro, 10 km à l'ouest de Kongobo = 10 % des besoins*

*Assékro, 3 km à l'est de Kongobo = 10 % des besoins*

*Saoulété, 2 km au nord-ouest*

## EDWIN PROWIZUR

*de Kongobo = 5 % des besoins  
ancien terroir de Andianou, 15 km à l'ouest de Kongobo = 5 % des besoins*

*Bouakro, 6 km au nord-est de Kongobo = 5 % des besoins*

*Assenze, 10 km au sud-ouest de Kongobo = 5 % des besoins*

*Distance des parcelles par rapport au village de Kongobo :  
moyenne proportionnelle : 1,9 km.*

*Distance des parcelles par rapport au village de Kongobo :  
moyenne proportionnelle : 8 km.*

*Conclusion :* On constate pour Kongobo depuis 1975, une diversification des sources d'approvisionnement en terres vivrières (5 pourvoyeurs en 1975; 8 en 1979), phénomène qui n'apparaît pas clairement pour Fitabro. A notre sens, ceci s'explique par le fait que le nouveau village de Kongobo n'avait jusqu'en 1975 (date limite d'autosuffisance presque totale) pratiquement rien demandé aux villages accueillants, et donc la lassitude des accueillants de devoir céder des droits de culture pour chaque nouveau cycle ne s'était pas fait jour. C'est justement cette lassitude qui s'est produite pour le village de Fitabro, n'ayant lui aucun terroir sur le nouveau site. A partir de 1976, Fitabro a dû rechercher des moyens d'autosuffisance et les habitants les ont trouvés en retournant exploiter l'ancien terroir. C'est ce même phénomène que l'on retrouve pour Kongobo qui s'autosuffisait à raison de 70 % en 1975, et de 75 % en 1979. Si cette conclusion peut paraître optimiste dans la mesure où l'autosuffisance en produits agricoles constitue le but évident de tout villageois africain, les moyens utilisés par contre sont des plus problématiques en ce qui concerne l'intégration définitive des accueillis dans leurs nouveaux villages.

On constate de plus que comme pour Fitabro, un pourvoyeur de terres en 1975 (Mangré Kan) ne cède plus aucun droit de cultures en 1979, et un autre (Saoulété) en cède beaucoup moins.

Nous évoquerons ces problèmes dans la conclusion générale de cet article.

### 2) *Le nouveau programme introduit par l'A.V.B.*

Dans notre travail de 1975 et dans l'article paru dans la revue « Civilisations » en 1976, nous avions élaboré l'hypothèse de relations bien meilleures entre Kongobo et ses villages accueillants, du fait du bas-fond rizicole que l'A.V.B. était en passe d'aménager au bénéfice de tous les villages de la région (Kongobo, Saoulété, Assékro et Mangré Kan). Or ce bas-fond rizicole n'a finalement pu être terminé. Suite à notre situation

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

quasi irrégulière vis-à-vis de l'A.V.B. en 1979, nous n'avons pu en connaître les raisons.

Actuellement l'A.V.B. aménage un petit barrage sur le même marigot (rivière) dont le lac d'accumulation servira de source d'irrigation à un bloc maraîcher. Les travaux d'aménagement étaient en cours lors de notre séjour en 1978-1979. Or selon toutes les enquêtes réalisées dans les villages avoisinants, si tous les villageois avaient vu les travaux et les machines de l'A.V.B., nul n'en savait la raison. (C'est presque par hasard que nous avons appris qu'il s'agissait d'un bloc maraîcher.) Effectivement l'A.V.B. n'a demandé l'accord de personne pour établir ce barrage, mais surtout n'a consulté personne pour savoir qui était disposé à se porter volontaire pour les travaux d'entretien du bloc maraîcher. Si les villageois de Saoulétié et d'Assékro se plaignaient amèrement de la perte prévisible de leurs plantations de café le long du marigot, nul ne savait s'ils allaient en être indemnisés. Mais bien plus grave est la décision tout à fait autoritaire de l'A.V.B. de procéder à des travaux sans consulter les principaux intéressés.

### 3) Chances de réussites du bloc maraîcher

Si le bloc devait servir uniquement aux habitants de Kongobo, nous pensons qu'il existe de fortes probabilités pour qu'il se solde par un échec. Effectivement, tous les autres programmes modernes introduits par l'A.V.B. ont échoué après un certain temps quand les villageois ne disposaient pas des terres vivrières nécessaires aux ressources de base indispensables, alors même qu'ils assuraient précédemment à leurs interlocuteurs être fortement intéressés par le projet. Même si les revenus du bloc maraîcher permettent d'acheter les aliments nécessaires au marché de Béoumi, les paysans s'en désintéressent. Ils refusent d'être intégrés dans une économie de marché, et leur seule et unique préoccupation est de s'assurer les moyens de subsistance par les cultures vivrières. Comme les terres vivrières sont très éloignées du nouveau village (60 % des terres cultivées se trouvent dans les anciens terroirs à une distance d'au moins 10 km), les paysans ne pourront jamais cumuler deux activités.

De plus, suite à l'exode rural, le village se vide de ses éléments jeunes les plus actifs, les seuls en général à être éventuellement intéressés par un programme agricole moderne. Enfin, nous ne saurions sous-estimer les pressions des villageois accueillants pour qui l'aménagement sur leurs terres d'un bloc maraîcher au seul usage des accueillis constituerait à la limite une sorte de *casus belli*.

Si par contre le bloc maraîcher pouvait servir conjointement aux accueillis et aux villages accueillants limitrophes, les possibilités d'un travail harmonieux ne sont pas inexistantes, pour autant que les négociations maintes fois entreprises et aussi souvent abandonnées à propos de la cession de terres vivrières au bénéfice de Kongobo soient enfin menées à bien avec succès.

## EDWIN PROWIZUR

Dans l'étude de 1975, nous avions attiré l'attention sur les chances de démarrage de Kongobo à la suite de plusieurs circonstances, dont entre autres la jouissance d'un mini-terroir et l'ouverture du bas-fond rizicole au profit de tous les villages avoisinants.

A notre avis, ces chances existent toujours mais se sont singulièrement amenuisées. L'abandon du projet de bas-fond rizicole est peut-être partiellement responsable de cet état de choses. Quoi qu'il en soit nous sommes des plus sceptiques à propos des chances de succès de ce nouveau bloc maraîcher, à cause de l'autoritarisme de l'A.V.B. vis-à-vis des villageois; pour ceux-ci un projet imposé d'une manière aussi autoritaire ressemble fort à une situation obligatoire de salariés à laquelle les Baoulés ont toujours unanimement tenté de se soustraire car ils s'assimilent alors à des captifs.

### 4) Les problèmes religieux

Nous avions souligné en 1975 la difficulté pour les villageois de choisir lequel des quatre Arbres Asséy il fallait planter pour que Kongobo redevienne un village à part entière. Il semble maintenant que les quatre villages soient d'accord pour planter celui d'Andianou, village le moins peuplé des quatre, mais qui a toujours détenu la prééminence sociale dans la région.

Les problèmes multiples visant à déterminer pour Kongobo quel est son village accueillant (Oulébo Aoulé est revendiqué par quatre villages) ne sont toujours pas résolus. Or, seul le Maître de la Terre du village accueillant peut entériner la cérémonie de la plantation de l'Arbre Asséy par Kongobo. Quoi qu'il en soit, la question ne se pose pas réellement avec acuité, puisque, comme dans le cas de Fitabro, Kongobo ne dispose pas d'un terroir véritablement viable.

### 5) Les relations entre Kongobo et les villages accueillants

Ces relations se sont dégradées depuis quelques années, principalement à cause des demandes réitérées de terres de culture. Les villages accueillants sont de plus en plus réticents à céder ces droits et certains, tel Mangré Kan, refusent de prêter de nouvelles terres, tandis que d'autres, tel Saoulétié, en cèdent de moins en moins.

Si nous ignorons la raison du refus de Mangré Kan (nous n'avons pu y retourner en 1978-1979), par contre les raisons de Saoulétié sont très nettes : la terre manque à ce village assez peuplé, ne disposant que d'un petit terroir. Un élément nous paraît extrêmement significatif à cet égard : ce n'est en général que dans des situations extrêmes (sécheresse, disette, indisponibilité de certaines terres, etc.) qu'un village traditionnel doit demander à un autre village le droit d'exploiter certaines terres. Si depuis toujours Saoulétié exploitait des terres dans le terroir de Solo (8 km au

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

sud-ouest de Saoulétié), cette situation était considérée comme normale car le premier était un ancien campement ayant essaimé du second, et les relations entre ces deux types d'établissements humains restent toujours privilégiées (un campement devient à son tour village à part entière lorsqu'il a planté son arbre Asséyé, ce qui est le cas de Saoulétié).

Or, en plus des cultures effectuées par Saoulétié à Solo (où les problèmes commencent également à se poser avec acuité, cf. conclusion générale), Saoulétié a demandé depuis 1978 des droits de culture dans un village voisin, Mbabo-Samoussi, qui cède aussi ces mêmes droits en proportion importante à Fitabro. Un problème certain se pose donc pour Saoulétié. En effet, selon l'étude réalisée par Véronique Lassailly (op. cit.), la charge de population réelle était à Saoulétié de 244 habitants au km<sup>2</sup> en 1975. Seul le chiffre de Kongobo est supérieur (345 habitants au km<sup>2</sup>). Rappelons que la charge potentielle de population dans la région est de 156 habitants au km<sup>2</sup>.

Il est compréhensible que, n'ayant eux-mêmes plus assez de terres, les paysans de Saoulétié, comme ceux des autres villages de la région, refusent toute idée de terroir viable avec limites fixes pour les nouveaux venus.

D'autres villages tels Bouakro et Assenze, pourvoyeurs de terres de Kongobo, menacent de priver les accueillis de tous droits de culture lors du prochain cycle agricole, si l'A.V.B. n'entame pas la reconstruction de leurs villages. Ces exigences étaient unanimes en 1975; elles sont beaucoup moins pressantes en 1979, les villageois ayant sans doute compris que l'A.V.B. ne reconstruira plus les villages systématiquement.

### CONCLUSIONS GENERALES

#### 1. Réflexions à propos des blocs mécanisés

En 1975, l'A.V.B. était relativement satisfaite des rendements des blocs mécanisés. Or nous avions insisté sur le fait, d'ailleurs connu de l'A.V.B., que ces rendements étaient souvent obtenus par le travail des agents de l'A.V.B. dans les villages plus que par celui des volontaires sur les blocs. Quatre ans plus tard, le verdict est clair pour l'A.V.B.: alors que les terres manquent dans toute la région, et que les paysans arrivent à peine à réunir les ressources indispensables à leur survie, 10 blocs mécanisés sur 35 ont été abandonnés depuis 1975.

Or, en 1975, le problème se posait de définir quel était le propriétaire des blocs mécanisés : l'A.V.B., les volontaires, l'ensemble des villageois, l'Etat... Chacune des possibilités avait ses avantages et ses inconvénients à tel point que nul n'osait trancher certaines questions pratiques afférentes au travail sur les blocs. En 1979, le problème est réglé, mais dans quel sens ! L'A.V.B. a récupéré les blocs mécanisés et les fait exploiter en régie par des ouvriers agricoles salariés. Elle a donc décidé de s'approprier les

## EDWIN PROWIZUR

terres, qui sont toujours de meilleure qualité, dans des zones trop denses, où chaque mètre carré de terre est nécessaire aux villageois.

En 1975, pour éviter la surcharge de travail pour les volontaires pendant la période des récoltes sur leurs parcelles traditionnelles, certains cadres de l'A.V.B. avaient proposé d'augmenter la superficie des 5 soles par volontaire afin d'accélérer la mécanisation. (Nous nous étions à l'époque fermement élevés contre cette proposition visant en fait à « professionnaliser » les volontaires.) Dans le chef de ces responsables, il s'agissait de permettre aux volontaires des revenus plus importants pour les pousser à abandonner les parcelles traditionnelles et à devenir ainsi de véritables agriculteurs modernes alors que pour eux, l'autosubsistance permise par les parcelles traditionnelles constituait la seule valeur réelle.

Il semble actuellement que l'A.V.B. ait abandonné cette proposition, et que dans certains cas, elle ait au contraire, et comme nous l'avions proposé en 1975, diminué les surfaces des soles pour permettre à un pourcentage plus important des populations déménagées de tirer leurs ressources de ces programmes modernes. Bien qu'il s'agisse là d'un point très certainement positif il est à notre avis trop tard pour reculer : la plupart des villageois déménagés refusent maintenant ces blocs. Les raisons en sont connues (cf. 1<sup>re</sup> partie).

Par contre, et depuis que son financement ne provient plus exclusivement du F.E.D. (Fonds Européen de Développement), l'A.V.B. a entamé des programmes agricoles au bénéfice de l'ensemble des villageois de la région. Ainsi dans la zone de Bouémi, elle a ouvert des blocs mécanisés pour les villages non déménagés de Aokokro, Aloukro Yaokro et Mbabo Samoussi.

Bien que le même problème de surcharge de travail par les volontaires sur les blocs mécanisés et sur les parcelles vivrières se pose, il semble que les rendements des premiers soient des plus satisfaisants. A notre sens, ceci peut s'expliquer par le fait que les villages traditionnels n'ont jamais disposé de grosses liquidités monétaires, auxquelles ils aspiraient particulièrement pour reconstruire les maisons de leurs villages. C'est en tout cas l'utilisation que les villageois d'Aokokro et d'Aloukro comptent faire de cet argent; M'Babo Samoussi est d'ailleurs reconstruit depuis 1976. Par contre, dans les villages déménagés, passé la première année où le bloc constitue la grande nouveauté et où le travail est des plus effectifs, l'argent n'est que de peu d'utilité pour le paysan qui a vu tous ses rêves se réaliser (maison en dur, école pour ses enfants, infrastructure d'une petite ville, etc.).

A moins de parvenir à rendre les nouveaux citadins moins satisfaits de leurs petites villes, l'A.V.B. devrait peut-être étudier les risques d'un désintérêt des volontaires de ces villages non déménagés pour les blocs mécanisés, une fois la reconstruction de leur village achevée.

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

De plus, nous avons vu que de gros revenus financiers n'intéressaient absolument pas les villageois (cf. étude 1975, op. cit.). Nous avions évalué en 1975 à environ 100.000 FCFA par année et par famille de 9 personnes, les liquidités monétaires nécessaires aux Baoulés (paiement de l'impôt, transistors, savon, huile, sucre, sel, etc...). Et nous avions également observé que les autres programmes modernes introduits par l'A.V.B. dans certains villages (riziculture irriguée, pêche, blocs maraîchers, culture attelée, cafetiers en pépinière dans le sud de la périphérie du lac de Kossou, etc.) plaisaient généralement plus aux paysans que les blocs mécanisés. Or, et ceci est très important, les premiers permettent des revenus entre 80 et 150.000 FCFA par volontaire et par année, tandis que les revenus des seconds atteignent parfois plus de 250.000 FCFA. Et une fois les besoins monétaires couverts (100.000 FCFA en 1975, + environ 25 % d'inflation pour 1979), l'argent gagné par des procédés modernes n'intéresse pas les Baoulés.

Si actuellement, les terroirs des nouveaux villages sont toujours inexistant, et il semble que cela au moins soit définitif, par contre les accueillants ont finalement accepté dans la plupart des cas de participer à certains programmes modernes sans le préalable de la reconstruction de leurs maisons.

L'intransigeance des accueillants face aux accueillis ainsi que la sinistre mentalité de mendians terriblement présente en 1975 semblent actuellement en recul, même chez les paysans des nouveaux villages alors que pour eux, la situation économique et sociale évolue pourtant carrément vers la catastrophe comme nous allons le voir à présent.

### 2) Réflexions à propos des terres vivrières

On a pu constater que si les habitants de Fitabro et de Kongobo ont pu trouver de nouvelles terres vivrières à cultiver, ils ont dû aller les chercher de plus en plus loin.

La moyenne proportionnelle des distances entre les parcelles vivrières et les nouveaux villages (moyenne corrigée en fonction du pourcentage total des terres cultivées) a plus que triplé entre 1975 et 1979.

Fitabro		Kongobo	
1975	1979	1975	1979
2,8 km	9,1 km	1,9 km	8 km

Si, en 1975, seul l'ancien terroir de Mélébo était exploité, par contre en 1979, les cinq anciens terroirs sont l'objet d'une agriculture intensive. Or, en 1975, seuls les paysans travaillaient dans l'ancien Mélébo et ils en ramenaient les récoltes dans le nouveau village pour la consommation de leurs familles. En 1979, ce sont dans la plupart des cas les familles des paysans qui sont retournées dans l'ancien terroir en laissant à des

## EDWIN PROWIZUR

parents les enfants en âge de scolarité pour que ceux-ci puissent continuer à fréquenter l'école du nouveau village. Ces familles se sont construit des campements temporaires, et elles reviennent au nouveau village pour les fêtes et les jours fériés soit entre 2 et 3 jours par semaine. On peut donc affirmer que l'intégration définitive des villageois démunis à leur nouvel environnement constitue aujourd'hui une hypothèse très improbable.

Aujourd'hui, les terres vivrières viennent à manquer dans toute la région : selon Mlle Lassailly (5) la charge potentielle de population de la zone de Béoumi est de 156 habitants/km<sup>2</sup>. Or, reprenons les chiffres qu'elle donne pour les quelques villages de la zone que nous avons étudiée :

	Charge de population effective au km <sup>2</sup>	
	en 1969	en 1975
Kongobo	—	345
Fitabro	—	209
Kouébo Dan	212	220
Mangré Kan	69	61
Saoulété	179	244
Abouakro	146	150
Assekro	35	45
Assenze	148	176
Solo	116	143

On constate d'abord que la charge de population a partout augmenté entre 1969 et 1975 (à l'exception de Mangré Kan mais dont la diminution est fort peu significative) c'est-à-dire depuis l'installation des nouveaux venus. Or pour cinq villages, la charge de population est supérieure aux possibilités théoriques (156 habitants/km<sup>2</sup>) et pour deux autres villages, elle approche de la limite (Abouakro et Solo).

En raison du manque de terres, la seule solution pour les villageois nouveaux venus consiste à retourner chercher les terres où il y en a encore, c'est-à-dire dans les anciens terroirs encore exondés, solution qu'ils adoptent quand ils ne quittent pas définitivement la région, comme le font de plus en plus les jeunes adultes.

La pêche que l'A.V.B. a introduite dans les zones proches du lac constitue l'un des succès les plus probants, ce qui incite en plus les indécis à retourner à l'ancien terroir où cette activité est possible. La situation ne faisant que se dégrader, les campements temporaires finiront par devenir définitifs dans l'ancien village et les maisons modernes du nouveau village serviront pour les congés ! C'est textuellement le programme que nous a annoncé le chef de Fitabro. Ainsi huit années après le déménagement de Fitabro et sept années après celui de Kongobo, le sort des accueillis nous semble dramatiquement scellé.

(5) Op. cit.

## LES EFFETS HUMAINS DU BARRAGE DE KOSSOU (COTE...

Nous constatons à nouveau, quatre années après notre première conclusion, que le travail réellement honnête et désintéressé que l'A.V.B. a tenté de promouvoir dès 1970 a été complètement faussé par le caractère beaucoup trop prestigieux que revêtent ses interventions, et particulièrement celle qu'elle met le plus en relief c'est-à-dire les blocs mécanisés de cultures annuelles.

Des visites aux barrages d'Akosombo (Ghana) et de Kainji (Nigéria) nous ont convaincu (surtout dans le cas du premier) que dans des situations relativement semblables (milieu écologique, populations touchées, nombre de personnes déplacées, surfaces inondées), avec des moyens financiers très nettement inférieurs à ceux dont disposait l'A.V.B., mais avec des buts au départ beaucoup plus modestes que les siens, les résultats obtenus par la V.R.A. (Volta River Authority), malgré quelques échecs, sont certainement plus vraisemblables.

Effectivement, plutôt que de miser, comme l'a fait l'A.V.B., l'essentiel des ressources et de l'énergie sur des programmes révolutionnaires et très inégalitaires, la V.R.A. s'est assigné comme but l'égalitarisme le plus complet possible, englobant dans ses actions l'ensemble des villages inondés ou exondés de la région du lac Volta, et ne proposant aux premiers que des actions qu'elle avait les moyens d'offrir aux seconds. Enfin, en se dotant, dès le début du déménagement des populations, d'un programme planifié cohérent et surtout réaliste, la V.R.A. a, très certainement plus que l'A.V.B., réussi à permettre aux villageois sinistrés de se reconstituer un environnement non seulement semblable à celui qu'ils avaient dû abandonner, mais surtout réellement viable, ce qui est loin d'être le cas des populations baoulé de la zone de Béoumi déménagées suite à la montée des eaux du lac de Kossou.